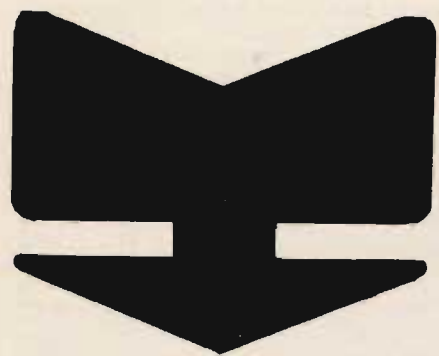


JOSUE DE CASTRO, JACQUES DELARUE, ROMAIN GARY, JEAN SEBERG
PIERRE PARAF, M^{ME} ROMAIN ROLLAND, ANDRE LWOFF, CHARLES PALANT
parmi les 2.000 participants à la 17^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix
saluée par un message de M. THANT, secrétaire général de l'O.N.U.



JUIN 1966

N° 253
Un franc

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

**“NOUS SOMMES
TOUS CONCERNÉS
QUAND DES HOM-
MES SONT
FRAPPÉS DE
SÉGRÉGATION,
BRIMÉS, TUÉS,
HUMILIÉS...”**



Le 8 mai, à l'UNESCO...



Maurice BEJART
Prix de la Fraternité 1966

• Au Palais des Sports, à l'issue de la soirée de gala du 3 juin, Pierre Paraf et Georges Auric ont remis à Maurice Bejart le 10^e prix de la Fraternité (Voir page 15)



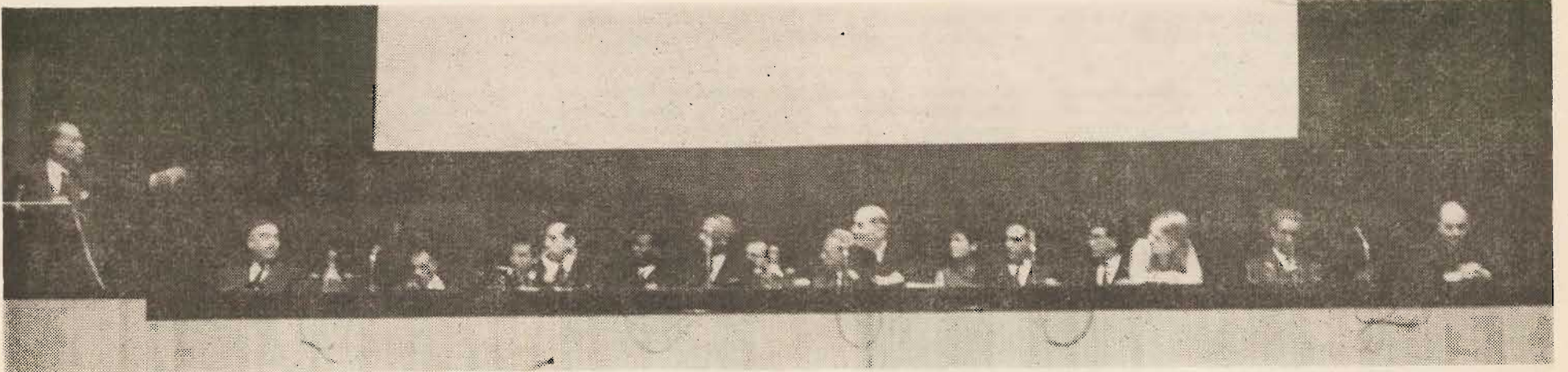
6.000 nazis manifestent

• Cette scène ne date pas de la belle époque du nazisme. Elle a été photographiée voici quelques semaines, aux obsèques de l'ancien général S.S. Sepp Dietrich. De plus en plus, le néo-nazisme devient un problème d'actualité ; des informations venues de partout le prouvent (p. 2), et Jacques Delarue dit ce qu'il faut en penser (p. 8 - 9).



La 17^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

Palais de l'UNESCO - Dimanche 8 mai 1966



Pendant l'intervention de M. Josué de Castro (debout à gauche), on reconnaît à la tribune (de gauche à droite) le grand rabbin Jaïs, Alain Gaussel et Michel Moutet, secrétaires nationaux du M.R.A.P., Charles Palant, secrétaire général, Sally N'Dongo, (Union des Travailleurs Sénégalais), M^e Odet Denys, Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P., Isi Blum (Anciens Combattants juifs 1939-45), le président Pierre Paraf, Claude Halmos (Comité des Etudiants), M. G.-B. Kavadias, représentant M. Maheu, directeur général de l'U.N.E.S.C.O., Antoine Dudicq, secrétaire du M.R.A.P.-Belgique, l'actrice Jean Seberg, M. André Lwoff, Prix Nobel de Médecine, l'abbé Jean Pihan.

Parmi les nombreuses personnalités présentes à la tribune où dans la salle au cours de la Journée Nationale, citons encore : MM. Rakoto Ratsimamanga, de l'Académie des Sciences, ambassadeur de la République Malgache, Marton Valko, ambassadeur de Hongrie, les représentants de MM. les ambassadeurs de Tchécoslovaquie et du Sénégal, Mme Romain-Rolland, MM. Roger Carcassonne, sénateur des Bouches-du-Rhône, Georges Marie-Anne, sénateur de la Martinique, Edouard Depreux, ancien ministre, Roch Pidjot, député de la Nouvelle Calédonie, Pierre Villon, ancien député, Mme Léon-Jouhaux, directrice du Bureau de Paris du B.I.T., l'écrivain Romain Gary, Prix Goncourt, Mme Suzanne Collette-Kahn, secrétaire générale de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, Mme Yves-Farge, Mme Julien-Benda, MM. l'ingénieur général Louis Kalm, président du Consistoire Israélite de France, les pasteurs Pierre Ducros et Christol, MM. Georges Marty, représentant la Grande Loge de France, Claude-Roland Suchet, secrétaire général de la Jeune République.

TROIS MESSAGES

U THANT

Secrétaire général de l'ONU

A l'occasion de votre Journée Nationale, je désire saluer les efforts de tous ceux qui, comme vous, luttent pour la réalisation de ces objectifs fondamentaux des Nations Unies inscrits dans la Charte : encourager le respect universel et effectif des droits de l'homme pour tous et maintenir la paix et la sécurité internationales.

« C'est à juste titre que la Convention de 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale forme le thème principal de votre réunion, car elle constitue un progrès considérable en vue d'atteindre les buts énoncés par la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette Convention ne se borne pas à imposer aux Etats parties l'obligation de prévenir et de sanctionner les pratiques de discrimination raciale dans tous les domaines ; elle établit aussi des institutions et des procédures tendant à assurer un contrôle international de son application.

« L'Assemblée générale a désigné l'année 1968 comme « année internationale des Droits de l'Homme » et organisera, en 1968, une conférence internationale qui devra examiner les progrès accomplis, évaluer les méthodes utilisées, et formuler un programme de mesures à prendre après 1968. J'ai le ferme espoir que les organisations non gouvernementales prendront la part essentielle que l'on attend d'elles dans la réalisation du programme qui sera établi. »

RENÉ MAHEU

Directeur général de l'UNESCO

En cette 17^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, je tiens à saluer votre Mouvement dont les objectifs et les idéaux rejoignent ceux-là mêmes que les fondateurs de l'UNESCO ont inscrits dans l'acte constitutif de l'organisation.

« Dans la lutte contre le racisme, l'UNESCO, vous le savez, ne s'est pas contentée d'entreprendre une série d'études scientifiques destinées à donner des bases solides et objectives à la dénonciation des préjugés ; elle a mené, parallèlement, une action normative qui dès 1960 s'est traduite par l'adoption de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Cette Convention, que 32 Etats ont déjà ratifiée, préfigurait dans un domaine particulier de la compétence de l'UNESCO, la Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale que vous avez choisie comme thème principal de vos débats d'aujourd'hui.

« Je me félicite hautement de vous voir aborder cette importante question. Une organisation non gouvernementale comme la vôtre, peut, par l'action qu'elle exerce sur l'opinion publique compléter de manière particulièrement utile et efficace les efforts déployés par les organisations intergouvernementales. Aussi est-ce de tout cœur que je vous adresse mes vœux pour le plein succès de vos travaux. »

M. René Maheu, empêché, avait délégué M. G.-B. Kavadias, du département des Sciences Sociales, pour le représenter aux travaux.

RALPH BUNCHE

Secrétaire général adjoint de l'UNESCO

Je tiens à marquer ma sympathie pour votre manifestation et à réaffirmer mon profond attachement pour les idéaux qui l'inspirent. Car l'élimination de la discrimination raciale, condition essentielle pour le maintien de la paix internationale, constitue un des objectifs principaux de l'Organisation des Nations Unies.

« Depuis la fondation de l'Organisation, d'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine ; mais ces progrès s'avèrent insuffisants, et les rapports entre les hommes sont encore trop souvent viciés par des manifestations de discrimination raciale. Il est important que l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec les gouvernements des Etats, et avec l'aide et l'appui des organisations non gouvernementales, continue ses efforts pour éliminer complètement cet inadmissible fléau.

« C'est pourquoi, je suis particulièrement heureux de noter que les travaux des assises qui se tiendront cette année à l'occasion de la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix seront consacrés à l'étude de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée le 21 décembre dernier. »

POUR la 17^e fois, les assises antiracistes organisées annuellement par le M.R.A.P. se sont tenues les 7 et 8 mai.

La Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, dans sa forme comme dans son contenu, représente une initiative originale. Elle réunit non seulement des membres du M.R.A.P., mais tous ceux, individus ou associations, qui souhaitent participer à ses travaux parce qu'ils s'intéressent à notre action et souvent agissent parallèlement sur leur propre terrain, avec leurs propres méthodes. Il s'agit d'une vaste confrontation, d'un échange d'expériences portant à la fois sur l'analyse de la situation, sur les objectifs à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre. Les débats communs permettent ensuite aux uns et aux autres de poursuivre leurs efforts plus efficacement. Le M.R.A.P., quant à lui, s'emploie à faire fructifier ce riche capital d'informations, de réflexion et de luttes, en s'efforçant de réaliser, avec le concours de toutes les bonnes volontés, l'ensemble des suggestions formulées : ainsi franchit-il, chaque année, une étape nouvelle de son développement.



Au palais de l'U.N.E.S.C.O., où se déroulait la Journée Nationale, l'immense salle de conférences était emplie d'une foule plus dense que jamais. Les deux mille participants, dont certains avaient siégé la veille dans les commissions, ont suivi avec une attention soutenue tous les orateurs. Jamais sans doute n'était mieux apparue, à la tribune et dans la salle, la diversité des courants qui constituent l'opinion antiraciste française. Toutes les tendances politiques, toutes les confessions, tous les groupes sociaux étaient, en fait, représentés.

Cette rare unanimité nous autorise-t-elle à penser qu'il n'y a pas de racistes ni de racisme en France ? Certes non. Mais elle confirme cependant qu'il existe dans tous les milieux des hommes et des femmes désireux de combattre les discriminations, les préjugés et les passions racistes, y compris, si nécessaire, dans leur entourage ; des hommes et des femmes qu'un même idéal de tolérance et de dignité humaine, de fraternité et de paix, conduit à surmonter leurs différences ou leurs divergences pour une féconde coopération.



La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée en décembre dernier par l'O.N.U., était au centre des travaux de la Journée Nationale. Mais les participants ne se sont pas cantonnés dans l'étude d'un texte, pour important qu'il soit. Ils ont examiné les données réelles, actuelles du racisme et de l'antisémitisme, tels qu'ils se manifestent chez nous, et, en vue d'y remédier, les mesures à prendre pour appliquer concrètement les recommandations de la Convention. Les différents problèmes débattus se trouvent définis par les thèmes des cinq Commissions qui se partageaient la tâche : **Droit et Justice ; Rôle de la presse et de l'information dans la lutte contre les préjugés ; Rôle de l'éducation et de la culture ; Travailleurs français et immigrés face au racisme et à la xénophobie ; Comment agir contre le racisme dans notre localité, notre association, notre milieu...**

L'ordre du jour des séances plénières comprenait, outre les rapports de ces commissions, deux exposés fondamentaux : l'un sur le problème de la faim, par M. Josué de Castro ; l'autre sur les menées de l'internationale néo-nazie, par M. Jacques Delarue. On lira dans les pages suivantes des extraits de ces interventions, ainsi que les déclarations et messages des personnalités dont les témoignages de sympathie contribuent à accroître la portée de la Journée Nationale en France et dans le monde.



Le nouveau Conseil National du M.R.A.P., élu le 8 mai, les militants et les amis de notre Mouvement se doivent maintenant de prendre toutes dispositions pour donner, après la Journée Nationale, un nouvel élan au combat contre le racisme et l'antisémitisme. La résolution adoptée, les procès-verbaux des commissions apportent des directives précises, de multiples propositions.

Nous devons d'abord porter à la connaissance de l'opinion la plus large les informations, les enseignements acquis à la Journée Nationale et alerter, mobiliser, sur cette base, des antiracistes de plus en plus nombreux. Ce qui suppose l'organisation de conférences, le recours à la presse, à la radio, à la télévision, et surtout la diffusion de « Droit et Liberté », que nous allons bientôt moderniser pour pouvoir étendre davantage son rayonnement.

Nous devons, avec une vigueur accrue, agir par tous les moyens possibles pour faire reculer le néo-nazisme, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Riposte, prévention, éducation : rien ne doit être négligé dans aucun de ces trois domaines.

Pour être mieux armés, nous devons obtenir la ratification rapide par la France de la Convention internationale et l'adoption, enfin, de cette législation antiraciste, déposée au Parlement depuis plus de huit ans.

L'ampleur de notre entreprise exige une participation massive des citoyens, une union profonde, en même temps que des structures solides et durables. Nous serions bien vite réduits à l'impuissance si nous n'avions pas le souci permanent de recruter des adhérents, de créer des comités locaux pour donner vie à nos mots d'ordre, de recueillir les ressources financières indispensables.

A la Journée Nationale, et depuis, des centaines d'antiracistes ont décidé de rejoindre nos rangs. Qu'ils soient salués et remerciés. Ils aideront, eux aussi, avec beaucoup d'autres encore, le M.R.A.P. à accomplir sans défaillance sa noble mission, et tous les espoirs placés en lui à devenir réalité.

A. L.



DROIT ET JUSTICE

« Les hommes se doivent les uns aux autres plus que la charité : la fraternité ; plus que la tolérance : la justice ; plus que la pitié ; le respect de l'homme. » C'est par ces mots que M^e Odet Denys conclut la « courte préface » par laquelle il salue à l'ouverture de la Journée Nationale, les quelque deux mille participants « venus de toutes parts, de tous les milieux » et qui sont

M^e Odet Denys : « UNE ACTION DE TOUS LES INSTANTS »

« des hommes épris de concorde et de solidarité, sans distinction de partis politiques, de confessions, de races ni d'origines. » — L'étendue de notre audience, souligne M^e Odet Denys, est justifiée à un double titre : elle l'est d'abord par le travail considérable des animateurs du M.R.A.P., hommes et femmes, par la ferveur de ses dirigeants, par le dévouement et la compétence des membres de ses commissions, par le labeur exemplaire de ceux qui ont organisé cette Journée. Elle est justifiée aussi par les questions qui sont au centre même des luttes du M.R.A.P. et son programme : lutte contre l'orgueil racial, contre l'esprit de domination associé à l'esprit de profit, lesquels entretiennent la misère chez les exploités, engendrent des bagarres au sein d'une même nation et la guerre entre les Etats ; efforts pour faire voter une législation efficace contre les discriminations et contre le mépris racial ; efforts pour venir au secours des milliers et des milliers de travailleurs émigrés aux prises avec la solitude morale et les difficultés matérielles ; action persévérante de tous les instants dans le domaine pédagogique, dans le domaine de la culture, dans celui de l'information.

M^e Odet Denys, après avoir illustré son exposé par l'exemple du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les préjugés raciaux) créé voici six ans sous l'impulsion du M.R.A.P., et qui mène une action persévérante dans le domaine de l'enseignement, cède la parole aux rapporteurs des commissions qu'il avait mission de présenter au public, non sans avoir souligné l'« importance capitale » de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'O.N.U.

M^e Odet Denys, après avoir illustré son exposé par l'exemple du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les préjugés raciaux) créé voici six ans sous l'impulsion du M.R.A.P., et qui mène une action persévérante dans le domaine de l'enseignement, cède la parole aux rapporteurs des commissions qu'il avait mission de présenter au public, non sans avoir souligné l'« importance capitale » de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'O.N.U.

Pour la ratification de la Convention Internationale contre le racisme



M^e Michel Moutet : « UN TEXTE D'UNE GRANDE PORTÉE »

La Convention Internationale sur l'élimination de la discrimination raciale était au centre même des travaux de la Journée Nationale. C'est pourquoi les travaux de la Commission qui se consacrait à son étude revêtaient une importance particulière. Dans le rapport qu'il en fait M^e Michel Moutet commence par situer cette Convention dans le contexte où elle s'inscrit :

« Il y a 21 ans, les peuples du monde luttant pour la liberté et la dignité de l'homme, triomphaient du nazisme. »

« Et pourtant, près d'un quart de siècle plus tard, le monde brûle toujours. Combien de mechtas algériennes, de villages vietnamiens pourraient aujourd'hui prétendre au titre et au nom d'Oradour ; les enfants noirs de l'Alabama furent pour échapper à l'aiguillon électrique. Leurs pères noirs sont envoyés combattre au Vietnam d'autres hommes de couleur. »

« En Afrique du Sud, en Rhodésie, des minorités blanches oppriment la majorité des habitants noirs, soumis à l'apartheid. En Europe même, le nazisme, le néo-nazisme relèvent la tête. »

Autant de faits qui justifiaient l'adoption par l'O.N.U. de la Convention Internationale.

M^e Michel Moutet analyse rapidement le texte de cette Convention : 24 articles au total, divisés en trois parties, et précédés « d'une annexe qui, en réalité, en est en quelque sorte l'exposé des motifs. Après avoir insisté auprès des Etats pour qu'ils ratifient et appliquent sans retard la Convention, pour qu'ils en fassent connaître le texte dans le monde entier et par tous les moyens d'information appropriés, l'Assemblée générale des Nations-Unies résumant en quelques formules admirables le mal et ses conséquences, se déclare convaincue que toute doctrine de supériorité fondée sur la différenciation entre les races est scientifiquement fautive, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse. »

UNE ARME EFFICACE

La première partie traite ensuite des obligations qui incombent aux Etats signataires, ces Etats « s'engagent à prendre des mesures immédiates et efficaces, notamment dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et de l'information pour lutter contre les préjugés conduisant à la discrimination raciale et favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre nations et groupes raciaux ou ethniques. Chaque Etat doit par tous les moyens appropriés, y compris législatifs, interdire la discrimination raciale pratiquée par des personnes ou des organisations. Les Etats condamnent toute propagande et toute organisation qui s'inspirent d'idées ou de théories fondées sur la supériorité d'une race ou d'un groupe de personnes d'une certaine couleur ou d'une certaine origine ethnique, ou qui prétendent justifier ou encourager toute forme de haine et de discrimination raciale. »

« Vous voyez ainsi le caractère extrêmement vaste, extrêmement général et en même temps extrêmement concret des mesures qui sont préconisées, des mesures qui font de cette Convention une arme efficace de lutte contre toutes les manifestations du racisme. »

La seconde partie traite du fonctionnement et des pouvoirs du « Comité des 18 » chargé de faire respecter la Convention, et qui peut agir comme instance supra-nationale ; ce Comité sera « composé de dix-huit experts connus pour leur haute moralité et impartialité, élus par les Etats parties parmi leurs ressortissants. Ces experts agiront non pas comme représen-

tants de ces dix-huit Etats, mais en leur nom personnel. C'est ainsi que, à ce Comité, sera présenté par chaque Etat partie, un rapport sur les mesures d'ordre législatif, judiciaire, administratif ou autres qu'il aura arrêtées et qui donnent effet à la Convention. »

« C'est également ce Comité des experts qui présentera annuellement un rapport sur ces activités à l'Assemblée générale des Nations Unies. »

Et enfin, le texte introduit une disposition extrêmement importante : « Tout Etat peut déclarer qu'il reconnaît la compétence du Comité pour recevoir et examiner des communications émanant de personnes ou de groupes de personnes relevant de sa juridiction, qui se plaignent d'être victimes d'une violation par le dit Etat de l'un des droits énoncés dans la Convention. »

« Et il faudrait, souligne Michel Moutet, après la ratification, insister vivement pour que la France reconnaisse spontanément la compétence de ce Comité, de cette instance fonctionnant en quelque sorte comme une instance supra-nationale, une instance de recours internationale. »

La troisième partie de la Convention, enfin, concerne la ratification. Il faut 27 signatures d'Etats pour que ce texte entre en vigueur ; à ce jour, neuf pays seulement ont apposé leur signature : Le Brésil, la Biélorussie, la République Centrafricaine, la Grèce, Israël, les Philippines, la Pologne et l'U.R.S.S. A ce propos, M^e Moutet insiste sur le rôle concret que peuvent jouer les antiracistes français :

« L'avenir de cette Convention et d'abord sa ratification par la France, dépend, je crois, essentiellement de tous ceux qui sont ici rassemblés. C'est à eux d'en exiger la ratification par le gouvernement. »

Ainsi, nous disposerons d'une arme efficace dans la lutte contre le racisme et contre toutes les discriminations. Ainsi nous mettrons fin à ce paradoxe qui veut que la terre par excellence des Droits de l'homme et du citoyen, c'est-à-dire la France, soit démunie des moyens pratiques de les faire appliquer.



On reconnaît, de gauche à droite, à la commission « Droit et Justice », M^e Michel Moutet et Armand Dymenstajn, secrétaires nationaux du M.R.A.P., M^e Yves Jouffa, président de l'Amicale des Anciens Internés et Déportés de Drancy, M. Jacques Font-lupt-Esperaber, conseiller d'Etat honoraire, Etaiement également présents : M^e Catherine Ammar, Colette Aynard, Fernand Benhaïem, Victor Brindamour, David Cohen, Yves Dechezelles, Roland Fain, Raymond Fardin, Jean-Jacques de Félice, Manfred Imerglik, Daniel Jacoby, Suzanne Letrange, Simonne Lévy (Montbéliard), Josyane Moutet, H.-G. Philipp, Jacqueline Placidi-Monnet, Georges Sarotte, Zalkind, ainsi que l'abbé Bosc, le professeur Albert Pfrimmer, Mme Paule Bourgeois-Couturier, (Etudes Tsiganes), Max Guedj (Toulouse)...



Dessin de Marek Rudnicki.

M^e Georges Hérisse : « LA FRANCE DOIT SIGNER... »

RAPPORTEUR de la Commission « Droit et Justice », Maître Georges Hérisse souligne en premier lieu l'importance de la Convention internationale.

« Ce texte offre de grands mérites, d'abord celui de la clarté, ensuite celui de la précision, enfin celui de l'engagement total et précis des Etats qui l'ont signé. Celui de la clarté, dans l'exposé des motifs, qui sont le reflet exact des buts de votre Mouvement. Précis dans la définition qui, pour la première fois est donnée d'une façon aussi complète de la discrimination raciale ; cette définition la voici : « Toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance, ou l'origine nationale ou ethnique qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance la jouissance ou l'exercice dans des conditions d'égalité des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, social, et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique. » Relisez cette définition : elle comprend tout. »

Il serait indispensable que des démarches soient faites, très vite auprès de l'ORTF pour qu'une émission télévisée soit réalisée pour faire connaître aux quelques 8 ou 9 millions de Français qui ont la télévision ce qu'est l'essentiel de cette Convention. Donc, créer un mouvement d'opinion.

Il convient en second lieu, puisque la ratification est un problème parlementaire, d'agir sur ce plan. De quelle façon ? En envoyant des délégations auprès de chaque groupe parlementaire des Assemblées et en diffusant largement le texte de la Convention parmi les parlementaires.

Enfin, comme l'inscription d'un problème législatif aux débats de l'Assemblée Nationale dépend essentiellement et uniquement du Premier ministre, votre Commission « Droit et Justice » pense qu'il serait opportun qu'une délégation de la Journée Nationale de MRAP fasse une démarche particulière auprès du Premier ministre pour lui demander que la France prenne maintenant rapidement une décision de ratification.

Je me permets de vous rappeler, précise Maître Hérisse, qu'il y a huit ans deux propositions de loi avaient

été élaborées par le MRAP et déposées sur le bureau du Parlement. La première qui tendait à une modification de la loi du 29 juillet 1881 sur l'injure et la diffamation, était relative au délit de provocation à la haine raciste. La seconde touchait un domaine nouveau sur le plan législatif : c'était un projet de loi sur la répression des discriminations raciales. Ces deux projets étaient l'un et l'autre très complets. Depuis huit ans, bien que des parlementaires aient affirmé être prêts à les rapporter (y compris, m'a-t-on dit des parlementaires appartenant à la majorité), ces projets n'ont pas eu de suite. Je précise aussi qu'en 1961, un autre projet, celui-ci d'initiative gouvernementale, avait vu le jour, reprenant en d'autres termes, et d'une façon moins complète, les dispositions de notre proposition de loi sur les discriminations raciales.

UN TROISIEME PROJET DE LOI

Nous croyons le moment venu, après avoir constaté que ces deux projets s'inscrivent très exactement dans le cadre des engagements pris par les Etats dans la Convention du 21 décembre 1965, de les reprendre et de les faire voter par les Assemblées.

Mais, en nous fondant toujours sur les dispositions même de la Convention nous avons pensé que ces deux projets étaient insuffisants et qu'il convenait de les compléter par un troisième, dont le texte, dû à notre confrère Michel Moutet, a été adopté à l'unanimité par la Commission « Droit et Justice », après discussion hier après-midi. Ce projet tend à la dissolution par le Président de la République, le Conseil des ministres entendu, des groupements qui provoqueraient à la haine raciste.

Plusieurs procédés de techniques juridiques sont possibles. La Commission s'est attachée à déterminer lequel de ces procédés a le maximum de chances d'aboutir, dans les meilleurs délais. Elle s'est finalement prononcée pour un texte additionnel à la loi du 10 janvier 1936. Cette loi de 1936 prévoyait, rappelons-le la « dissolution par le Président de la République des groupements provoquant des manifestations armées dans la rue, ayant le caractère de groupes de combat ou de milices privées, ayant pour objet de porter atteinte à la forme républicaine du gouvernement ».

La Commission « Droit et Justice » propose donc d'ajouter à cette loi le paragraphe suivant :

« Le Président de la République, le Conseil des ministres entendu, pourra dissoudre les groupements qui inciteraient à la discrimination envers des personnes ou des groupes de personnes, en raison de leur origine religieuse, ethnique, nationale, ou de leur absence de nationalité, ainsi que ceux qui propageraient des idées et thèses fondées sur une telle discrimination ou qui prétendraient justifier et encourager cette forme de haine ou de discrimination. »

« En dernière analyse, conclut Maître Hérisse, il appartient aux juristes du Mouvement et au-delà à chacun de ses militants, de faire en sorte, par une action de propagande dans le public et auprès du gouvernement, que votre pays soit l'un des premiers à ratifier cette Convention. »



Alain Gausse :

« Ils sont aussi des hommes »

POUR importante et nécessaire qu'elle soit, la ratification et l'entrée en vigueur de la Convention internationale ne résoudra pas tous les problèmes que pose la discrimination. Car l'émigration de travailleurs africains du tiers-monde ou des pays les plus pauvres de l'Europe vers les nations industrielles donne au racisme un visage nouveau : la xénophobie.

— Ainsi, précise le rapporteur Alain Gausse, quand Minute parle des viols d'Algériens ou de l'invasion algérienne en France, il précise toujours que ce n'est pas du racisme, et qu'il y a place en France pour les travailleurs algériens qui ont choisi la nationalité française.

Il s'agit là d'un point de droit particulier ; la législation qui limite dans chaque pays les droits des étrangers ne peut pas être assimilée à une législation discriminatoire. Il n'empêche que l'intensification des migrations pose dans ce domaine des problèmes nouveaux.

C'est pourquoi, explique le rapporteur, la Commission des travailleurs français et immigrés face au racisme et à la xénophobie a jugé légitime de comparer le sort réservé aux travailleurs immigrés aux dispositions que prévoit la Convention. Cette comparaison est accablante :

— **Droit à un traitement égal devant les tribunaux :** nous avons été obligés d'évoquer un certain nombre d'affaires pénibles comme celle de l'Algérien Méhyoui qui est en prison préventive depuis 48 mois, alors que l'accusation repose sur un faux établi par un policier.

• **Droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat :** ce droit est limité par l'existence de cartes de travail qui sont valables seulement pour telle ou telle région. Il a également été limité dans le cas de certains travailleurs espagnols qui se voyaient interdits de séjour dans certains départements du Midi.

• **Droits à la liberté d'opinion et d'expression :** il arrive qu'ils subissent des atteintes : des journaux syndicaux en langue espagnole ont été interdits.

• **Droit à la liberté de réunion et d'association pacifique :** oui, en théorie, mais une des participantes nous a exposé les tracasseries administratives et les enquêtes policières auxquelles elle s'est heurtée à l'occasion d'une petite association qui devait s'occuper de théâtre espagnol.

UNE CLANDESTINITE FAVORISEE

• **Droit au travail et au libre choix de son travail :** eh bien ce choix n'est pas libre dans le cas de certains travailleurs entrés régulièrement avec un contrat qui porte uniquement sur certaines professions. Et le droit au travail lui-même n'est pas garanti dans le cas, au contraire, de l'entrée des travailleurs clandestins, entrée qui représente une grande proportion, qui est favorisée parce que c'est sans doute l'intérêt économique de certains ; on facilite donc leur venue, mais on ne garantit par leur droit au travail.

• **Droit à un salaire égal pour un travail égal, à une rémunération équitable**

et satisfaisante : eh bien, on nous a cité des exemples où ce droit était violé, souvent d'une façon subtile. Par exemple, certaines primes, auxquelles les travailleurs étrangers auraient peut-être droit, ne leur sont pas données ; on profite de leur ignorance. Toutes les professions toutes les entreprises où il y a une majorité de travailleurs étrangers se trouvent dans une situation où les salaires sont souvent inférieurs aux autres salaires. Il n'y a aucune raison au fond pour que le bâtiment soit une profession où on soit mal payé, où les conditions de travail soient difficiles. Les faits qu'il y ait beaucoup d'étrangers dans cette profession n'est peut-être pas étranger au fait que les conditions y soient moins bonnes.

LE DROIT AUX BIDONVILLES

• **Droit de fonder des syndicats, ou de s'y affilier :** actuellement, les travailleurs immigrés, sauf ceux qui sont en France et qui ont une carte de résident privilégié, ne peuvent pas être responsables de syndicats, ils ne peuvent pas être délégués du personnel. On nous a même cité le cas d'un candidat délégué du personnel, étranger, qui s'était fait expulser sous le prétexte d'atteinte à la sûreté du territoire. Le droit de s'affilier aux syndicats, existe en théorie, mais dans un certain nombre de cas, on conseille vivement aux travailleurs immigrés de ne pas se syndiquer, s'ils veulent garder leur emploi et leur carte de travail.

• **Droit au logement :** dans un pays où la crise du logement sévit comme en France, pour les derniers arrivés, c'est le droit aux bidonvilles et le droit aux caves. Et à cela s'ajoute ce qui est beaucoup plus grave, le refus de louer des chambres à des noirs ou à des arabes, qui prend des proportions très importantes si l'on en juge par certaines statistiques qui ont été établies, par exemple par les étudiants.

• **Droits à la Sécurité sociale, droit aux prestations, etc. :** il existe des conventions bilatérales internationales, et du fait que ces conventions sont très disparates, il en résulte que la famille d'un travailleur, suivant la nationalité, quand elle reste dans son pays, bénéficie ou un peu, ou presque comme les Français, ou pas du tout, des prestations familiales.

De plus, on nous a signalé un véritable scandale dans le cas d'accidents du travail qui étaient presque toujours à un taux inférieur dans le cas de certains travailleurs étrangers et on est allé jusqu'à les accuser, ces travailleurs, de faire exprès d'avoir des accidents du travail.

• **Droit à l'éducation et à la formation professionnelle :** ce droit serait un droit absolument fondamental pour les travailleurs immigrés dont une partie



Elie Kagan.

A la commission intitulée « Travailleurs français et immigrés face au racisme et à la xénophobie » ont participé, entre autres : Sally N'Dongo et une délégation de l'Association générale de Travailleurs Sénégalais, une délégation de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains, Jacques Juste (Amitiés Antillaises), M. Marcel Manville (Rassemblement des Emigrés Martiniquais), M. Madiou (Union des Syndicats C.G.T. de la Seine), une délégation des Jeunes Syndicalistes F.O., M. Vincenot, maire-adjoint de Champigny, Georges Chaillou, du Comité d'établissement d'Hispano Suiza, Mebarek Beladjal et Henri Krziwkosky, membres du Bureau National du M.R.A.P., Georgette Gebelin (Nîmes), Marc Nacht, journaliste, Pierre Guilbert, cinéaste, J.-C. Ferreira de Almeida, sociologue, M. Lefebvre, Inspecteur du Travail...

importante est analphabète et sans formation professionnelle. Les conditions mêmes dans lesquelles ils travaillent, le travail en équipe, le travail avec des horaires qui dépassent quelquefois 60 heures, le travail dans des conditions extrêmement dures, les conditions de logement, sont déjà un obstacle au libre exercice de ce droit, à supposer qu'on leur donne (ce qui n'est pas toujours le cas) toutes les possibilités d'instruction qu'il faudrait.

• **Quant au droit d'accès dans les lieux et services publics, comme les cafés, hôtels, on a l'exemple malheureusement encore assez fréquent de cafés qui refusent de servir aux noirs et aux Algériens, etc., etc...**

UNE ARME EFFICACE

Dans cette énumération hélas fort longue de cas de discrimination raciste ou xénophobe, Alain Gausse souligne que nombre d'entre elles tombent d'ores et déjà sous le coup de la loi :

— Il y a une possibilité d'action qui a été exploitée par le M.R.A.P., dont les avocats ont déjà agi : ils ont agi justement contre des cafetiers qui refusaient de servir aux noirs. Ils ont remporté un succès récent dans le procès du Paris-Londres où le cafetier a été sévèrement condamné. Il reste encore malheureusement beaucoup de pain sur la planche pour les avocats du M.R.A.P., qui auront une arme plus efficace lorsque les lois antiracistes prévues dans le cadre de la Convention auront été adoptées.

Le rapporteur conclut en soulignant l'importance du problème et l'enjeu de la lutte à mener :

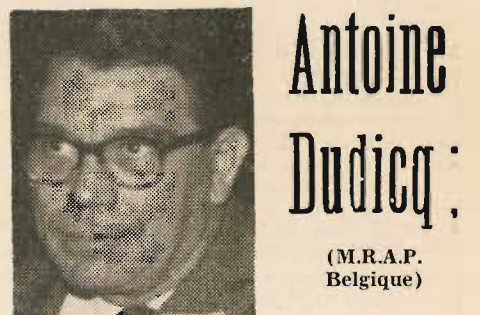
— Il nous est paru qu'il y avait là un travail de longue haleine qui justifierait au sein du M.R.A.P. soit d'une Commission spécialisée, soit plutôt peut-être de groupes de travail sur tel ou tel point.

Mais d'ores et déjà les Comités locaux du M.R.A.P. peuvent jouer un rôle important d'union, de catalyseur, en favorisant les rapports, et l'action en commun, d'associations qui s'occupent de ce problème un peu partout, mais souvent de façon parallèle en s'ignorant, voire même en divergeant dans leur actions alors qu'elles pourraient essayer d'agir en commun.

Bref, s'il faut que je donne les conclusions de notre Commission, eh bien, je dirai que ses conclusions, ce sera le travail de l'année à venir. Certains ont demandé s'il fallait faire des résolutions à la fin des travaux de notre Commission. Nous avons dit non. La résolution ce sera la résolution de chacun d'entre vous de participer activement à toutes les activités du M.R.A.P., soit à l'échelon de la localité, soit à l'échelon central pour s'occuper concrètement, réellement de cette question des travailleurs immigrés en France.



TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE



Antoine Dudicq :
(M.R.A.P. Belgique)

« Réaliser nos objectifs »

UNE délégation du M.R.A.P. de Belgique était présente à la Journée Nationale. Ses membres participèrent activement aux travaux des différentes commissions. En apportant à l'ensemble des participants le salut fraternel de l'organisation qui anime un combat semblable au nôtre, son secrétaire, Antoine Dudicq, évoque les réalisations déjà acquises dans son pays, notamment la première Journée Nationale tenue à Bruxelles, le 27 mars, en présence de 400 personnes.

— Les résultats positifs de la Journée du M.R.A.P.-Belgique, furent formulés dans une résolution dont le texte constitue l'analyse des sources du racisme et des moyens à mettre en œuvre pour combattre ce fléau.

Il faut maintenant réaliser les objectifs indiqués par notre résolution : créer un bon service d'accueil de la main-d'œuvre étrangère, élaborer, comme vous l'avez fait, une législation réprimant les menées racistes, faire donner dans les écoles un cours permettant de combattre le racisme et de former la jeunesse dans un esprit de fraternité humaine et enfin, inviter les organisations détenant les grands moyens d'information, notamment les organisations de jeunesse, et tous ceux qui assument une responsabilité auprès de la population, à participer d'une manière active et systématique à l'éducation antiraciste.

Nous avons déjà constitué un service d'information qui nous apporte des indications stupéfiantes sur les discriminations dans les milieux ouvriers et étudiants.

Nous comptons constituer des commissions permanentes, organiser des tables rondes sur certains problèmes, établir une documentation sérieuse qui nous permettra d'aboutir à des conclusions solides et des propositions d'action renforçant l'adhésion de nos concitoyens.

Ainsi nous pouvons espérer grandir et nous rendre utiles à une juste cause.

De multiples associations...

Parmi les représentants d'associations qui avaient envoyé des délégations à la Journée Nationale, signalons :

MM. Pierre DELON, secrétaire confédéral de la Confédération Générale du Travail ; Jacques LEDERMAN, secrétaire général de la Fédération des Cuir et Peaux (C.G.T.), ainsi que plusieurs délégués de l'Association des Jeunes Syndicalistes F.O. ;

M. VANDENBURIE, secrétaire général de l'Union Nationale des Etudiants de France ; Norbert PAILLOT et Claude GINOCCHIO, du « Cercle Diderot » (Union Nationaliste), de nombreux représentants de la Fédération Française des clubs U.N.E.S.C.O., une large délégation de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains.

Mmes Louise ALCAN, secrétaire générale de l'Amicale d'Auschwitz ; Denise DECOURDEMANCHE, représentant la F.N.D.I.R.P. ; M. Vanko ROUDA, président du Comité International Tzigane ; une délégation de l'Association des Ba'his de Paris.

MM. Albert YOUNNIE, secrétaire général de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.) ; PONS et Isy BLUM, président et secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 ; B. BERCOVICI, président des Anciens Combattants Juifs 1914-1918 ; Victor TIBIKA, délégué de l'Amicale des Juifs Originaires d'Algérie, ainsi que les présidents et les délégués de nombreuses sociétés mutualistes juives.

Une délégation de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (L.I.C.A.) vint présenter à la Journée Nationale un message de solidarité. Elle était conduite par M. Sam SCHWITZA, qui prit place à la tribune pendant la séance plénière de l'après-midi.



De tous les horizons

« A mon grand regret, un déplacement que je suis tenu d'effectuer, me prive du plaisir de vous revoir. J'en suis d'autant plus désolé que j'apprécie tout particulièrement votre initiative, sachant les motifs qui l'inspirent. Laissez-moi souhaiter à votre Journée Nationale le meilleur succès... »

Ainsi s'exprime M. Charles de CHAMBRUN, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, dans le message qu'il a adressé au président du M.R.A.P. à l'occasion des assises du 8 mai.

D'autres messages sont parvenus, notamment, des personnalités suivantes :

MM. Pierre COT, Edmond MICHELET, Jean PIERRE-BLOCH, anciens ministres ;

De nombreux députés de toutes appartenances politiques : Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE, ancien ministre, maire de Rambouillet ; MM. Pierre PFIMLIN, ancien ministre, maire de Strasbourg ; François BILLOUX (Bouches-du-Rhône) ; François BLANCHOT, maire de Saint-Nazaire ; René CANCE, maire du Havre ; Raymond DERANCY (Pas-de-Calais) ; Fernand GRENIER (Seine) ; Paul IHUEL (Morbihan) ; René LECOQ, maire de Tourcoing ; Joël LE THEULE (Sarthe) ; Waldeck L'HUILLIER, maire de Gennevilliers ; Raymond MONDON, maire de Metz ; Dr MULLER (Loire) ; Etienne PONSEILLE (Hérault) ; Charles PRIVAT, maire d'Arles ; Roger ROUCAUTE, maire d'Alès ; Jean ROYER, maire de Tours ; Jean TAITTINGER, maire de Reims ; Paul VIGNAUX (Gers) ;

Des sénateurs : MM. Marius MOUTET, ancien ministre ; Jean BARDOL (Pas-de-Calais) ; Florian BRUYAS (Rhône) ; Pierre CAROUS, maire de Valenciennes ; Emile CLAPAREDE, maire de Béziers ; Jacques DESCOURS-DESACRES (Calvados) ; André DILIGENT (Nord) ; Jacques DUCLOS (Seine) ; Georges MARRANE, maire honoraire d'Ivry ; Jean PERIDIER (Hérault) ; général Ernest PETIT (Seine) ; Robert SCHMITT (Moselle) ; Edouard SOLDANI, maire de Draguignan ; Jeannette THOREZ-VERMEERSCH (Seine) ; Camille VALLIN, maire de Givors ; Michel YVER (Manche).

Les maires de diverses villes : MM. H. DUDEBOUT (Grenoble), Robert FREGOSSY (Blanc-Mesnil), E. JOURDAN (Nîmes), Augustin LAURENT (Lille), Jean LEGAY (Belfort), L. LONGEQUEUE (Limoges), Jean MINJOZ (Besançon), J. REY (Colmar), Henri THEBAULT (Angoulême), la municipalité de Vannes. Un message commun avait été envoyé par M. Fernand LEFORT, maire de Saint-Ouen, la municipalité et les organisations d'anciens combattants et résistants de cette ville.

M. Jean NADD, membre du Comité directeur du Centre Démocrate, a adressé à la Journée Nationale une communication signalant que cette formation « a décidé d'inscrire dans sa charte constitutive la condamnation du racisme sous toutes ses formes et la ratification de la Convention européenne des Droits de l'Homme », « ce qui implique, ajoute-t-il, l'acceptation du principe de l'adoption d'une législation antiraciste renforcée, dans l'esprit de la Convention de l'O.N.U. »

André Lwoff, prix Nobel de médecine :

« L'HUMANITE EST EN PERIL »

C'EST en homme tout autant qu'en spécialiste, que le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine, prend la parole.

— Tout dogme, affirme-t-il, qu'il relève de la religion ou de la politique, est un danger. Aucun parti, aucune religion, aucun homme n'a le droit de décider qu'il possède seul la vérité, et qu'au nom de cette vérité, il a le droit de disposer de la vie de ses semblables et d'avilir l'homme.

Pourquoi la sauvegarde de la paix est-elle aujourd'hui un objectif vital ? Le professeur répond en termes d'une effrayante précision :

— En dehors même du danger atomique, il y a un autre danger dont je voudrais, en qualité de microbiologiste, vous parler. C'est le danger de la guerre bactériologique. Dans beaucoup de grands pays, des laboratoires considérables font des recherches sur la guerre bactériologique et des usines considérables fabriquent des armes très puissantes. Ce que l'on

a réussi à sélectionner, ce sont des souches bactérielles résistant à tous les antibiotiques et des toxines, comme la toxine botulinique dont un demi-kilogramme suffit pour tuer l'humanité entière. Il ne faut pas 40.000 bombes pour tuer l'humanité, il suffit d'un demi-kilo de toxines.

Nous devons lutter, non seulement contre le danger atomique, mais aussi contre le danger bactériologique, contre la guerre bactériologique et contre la guerre chimique qui est plus grave encore.

Ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, ajoute le professeur Lwoff, c'est la paix, et cette paix n'est possible que si chacun respecte profondément la personne et les idées de ses semblables.



Dessin de Marek Rudnicki.



Une vue de l'assistance.



Pierre Villon
ancien député :

« Etre vigilant et agir »

M. Pierre Villon, qui prend la parole en qualité de porte-parole du Parti communiste, insiste particulièrement sur l'origine historique et sociale du phénomène raciste :

— La doctrine sur laquelle nous, communistes, fondons notre action, qui nour-

rit nos espérances et nos certitudes, ne se contente pas de combattre les superstitions dans les consciences, et, parmi ces superstitions, celle du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie. Cette doctrine, appuyée sur l'analyse historique, nous apprend que de tels préju-

gés ont un fondement matériel dans les rapports sociaux et que les différentes formes de régimes basées sur l'exploitation de l'homme par l'homme, ont été les sources principales des haines nationales et raciales, et donc que, pour en finir au moins avec l'infrastructure de ces haines, pour les priver de leur terrain nourricier et de leurs sources, la solution consiste dans l'abolition de telles structures sociales basées sur l'exploitation de l'homme par l'homme.

Puis il cite un exemple concret, celui de la naissance du néo-nazisme en Allemagne.

— Je ne crois pas que ce soit par hasard que nous assistions à ces succès du parti néo-nazi, d'un parti qui, ouvertement, se fixe des buts conformes à la vieille idéologie raciste du nazisme, alors que le Parti communiste allemand, dans ce même pays, est interdit. La raison de cette renaissance, elle est, à mon avis, dans le fait que les mêmes forces expansionnistes qui ont porté au pouvoir Hitler, qui ont favorisé ses premiers pas, ces mêmes forces sont à nouveau en pleine puissance et déterminent la politique officielle du gouvernement de Bonn.

Cette politique ne cache même pas ses revendications territoriales, affiche ouvertement la volonté de rétablir pour le moins les frontières de 1937, d'en finir avec les résultats de la deuxième guerre mondiale.

Nous voyons ainsi que c'est en Allemagne de l'ouest même qu'il existe une base de développement du racisme et du nazisme dans le monde entier. Nous ne devons pas seulement être vigilants ; nous devons agir.

DU MONDE ENTIER...

De nombreuses organisations et personnalités ont fait parvenir de divers pays des messages de solidarité aux travaux de la Journée Nationale :

ALGERIE

L'Union Nationale des Etudiants Algériens.

Le Secours National Algérien.

AUTRICHE

Erwin Kock, pasteur évangéliste. La Fédération des Communautés israélites autrichiennes.

BULGARIE

L'Organisation juive de Bulgarie.

CANADA

Le Cercle juif de langue française.

GRANDE-BRETAGNE

Le Trade Union Congress.

Le Mouvement anglais contre l'apartheid.

L'Institut britannique pour les relations interraciales.

Le département des Sciences politiques de l'Université de Glasgow.

M. Ivor Richards, député.

Lord Brockway.

HONGRIE

Le Consistoire central des israélites hongrois.

ISRAEL

Le Conseil de la paix israélien.

La Histadruth (organisation nationale des syndicats).

Myriam Novitch, directrice du Musée de la Résistance des ghettos.

ITALIE

La C.G.I.L. (Confédération générale des travailleurs italiens).

L'Union des Communautés israélites italiennes.

MALI

L'Union nationale des travailleurs du Mali.

POLOGNE

L'Association sociale et culturelle des juifs de Pologne.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

Le Comité des résistants antifascistes.

Le Conseil de la paix de la R.D.A.

REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

Elan, journal de la jeunesse.

Docteur Max Born.

L'Association des victimes du nazisme.

ROUMANIE

La Fédération des communautés juives de Roumanie.

SUISSE

Le mouvement anti-apartheid à Genève.

Le pasteur André Trocmé.

TCHECOSLOVAQUIE

Le Comité tchécoslovaque pour la paix.

U.R.S.S.

Le Comité soviétique de défense de la paix.

U.S.A. (voir page 11).



Eugène Heyman (Pax Christi) :

« CHACUN DOIT AVOIR DROIT A L'EXISTENCE... »

— Le mouvement catholique international Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix, a été fondé il y a maintenant presque vingt ans, pour animer à l'intérieur de l'Eglise un mouvement vers la paix, pour informer les chrétiens de la doctrine de la paix de l'Eglise et pour que cette doctrine de paix ne reste pas lettre morte à l'intérieur des consciences chrétiennes.

Après avoir évoqué le mouvement qu'il est venu représenter à la Journée Nationale, M. Heyman précise quels sont les buts de ce mouvement :

— Je rappellerai simplement, au niveau des principes, ce qu'est la doctrine chrétienne, et simplement ce qui a été affirmé et réaffirmé, notamment par Jean XXIII dans l'Encyclique Pacem in Terris à propos particulièrement du racisme : « Il ne peut exister d'êtres humains supérieurs à d'autres par na-

ture, car par nature, tous sont d'une égale noblesse ; et pas davantage les communautés politiques ne connaissent d'inégalités entre elles au point de vue de la dignité naturelle. » Le pape Jean XXIII place le racisme parmi les mensonges et ce n'est pas au nom d'une doctrine, mais simplement au nom de la vérité pure et simple qu'il le condamne.

La vérité, dit-il, toujours dans Pacem in Terris, doit présider aux relations entre les communautés politiques, cette vérité bannit tout racisme. L'égalité naturelle de toutes les communautés politiques en dignité humaine doit être incontestable. Chacune a donc droit à l'existence, au développement, à la possession des moyens nécessaires pour le réaliser, à la responsabilité première de leur mise en œuvre.

Pax Christi désire et est prêt à travailler avec le M.R.A.P. Il désire d'ailleurs agir avec tous les hommes de bonne volonté pour lutter contre le racisme et travailler pour la paix.



Le Grand-Rabbin Jaïs :

« CE CRIME IMPARDONNABLE »

— **J**E vois tout le travail qui a été accompli par le M.R.A.P., et je n'ai pas besoin de vous dire que le but que vous poursuivez me paraît être celui-là même de

la Bible, au moins telle qu'elle est interprétée par le judaïsme.

C'est avec ces mots d'hommage que se présente M. Meyer Jaïs, « non pas en tant que Grand Rabbin de Paris, mais tout simplement en tant que rabbin et en tant que sympathisant ».

Puis l'orateur s'emploie à placer la nécessité de la lutte antiraciste sur le plan théologique :

— Si, par définition, tout juif est antiraciste, ce n'est pas simplement parce qu'il doit lutter contre l'antisémitisme, mais parce que en réalité, pour nous, le but de la religion et le but de la Création ne sont autres que d'amener précisément l'humanité à un état tel que selon la fameuse expression, l'homme soit pour l'homme non pas un loup mais un véritable Dieu. Et jusqu'où l'Eternel n'est-il pas allé dans ce sens-là ? Il va jusqu'à dire selon l'un de nos Sages : « Peu importe que les hommes ne croient pas en Moi, car il n'y a pas de crime contre Dieu. » Dieu nous dépasse infiniment et il n'y a aucun de nos sacrilèges, lorsque ces sacrilèges s'attaquent à Lui-même, qui

puisse l'atteindre. Par contre, s'il y a un crime, c'est lorsqu'on s'attaque à Lui en la personne de l'homme, et alors ce crime-là, l'Eternel ne peut pas le pardonner.

Mais parallèlement à cette explication théologique, le Grand Rabbin Jaïs, insiste sur le fait que l'antisémitisme ne devait en aucun cas être considéré comme un « certain mystère », et donc, en quelque sorte voulu par Dieu :

— Il n'y a pas eu que les 6 millions de juifs qui ont été déportés, ils sont 8 millions à avoir été déportés, et de toutes confessions, afin qu'il ne soit pas dit que c'est en fonction d'un certain mystère que les juifs ont souffert.



PARMI LES MESSAGES

MM. François JACOB et Jacques MONOD, lauréats du Prix Nobel de Médecine avec M. André Lwoff, ont adressé des messages de sympathie.

Le Dr Pierre LEPINE, de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des Sciences ; le professeur Alfred KASTLER, de l'Académie des Sciences ; MM. René CLAIR, Jean GUEHENNO, André MAUROIS et le pasteur Marc BOEGNER, de l'Académie Française ; Paul BASTID, membre de l'Institut, Henri LAUGIER, ancien secrétaire général-adjoint de l'O.N.U., avaient également exprimé leur soutien et leur solidarité.

De même, M. Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président d'honneur du M.R.A.P.

DEUX FILMS

Les participants à la Journée Nationale eurent le privilège d'assister à la « Première » de deux films de court-métrage. L'affaire Dreyfus, de Jean Vigne, et Derrière la fenêtre, de Jean Schmidt (réalisateur de Kriss Romani).

Derrière la fenêtre fut réalisé dans une école du quartier parisien des Couronnes. Il fait revivre de façon précise la méthode employée par l'institutrice d'une classe maternelle pour lutter contre les préjugés raciaux et xénophobes dont les enfants se trouvent imprégnés dès leur plus jeune âge (voir en page 10 la genèse du film, retracée par M^{me} Sarazanas).

L'institutrice, Mlle Claudie Huchet et les enfants de l'école étaient invités à la Journée Nationale (notre photo).



Edouard Depreux
ancien ministre :

« UN COMBAT QUE NOUS CONNAISSONS BIEN »

C'EST le salut « fraternel et chaleureux » de son parti qu'apporte M. Edouard Depreux, secrétaire général du P.S.U., qui se présente comme un « récidiviste » :

— L'année dernière, contrairement à la tradition qui veut que lorsque l'on est dans une organisation amie, on lui souhaite longue vie, j'avais souhaité avec force la prochaine disparition du M.R.A.P., faute d'emploi — le racisme, l'antisémitisme et les menaces de guerre disparaissant dans le monde entier. Je me rendais parfaitement compte qu'il ne s'agissait pas d'un souhait à court terme. Je savais qu'il s'agissait dans l'hypothèse optimiste du moyen terme et dans l'hypothèse pessimiste, du long terme. Et les événements, hélas, prouvent que j'avais raison de ne pas prévoir le court terme. De l'Amérique noire au Viet-nam, de l'Afrique du Sud à l'Angola, au Mozambique et en Rhodésie, où l'on accorde à Hitler une sorte de revanche posthume, les antiracistes ont encore un travail considérable à accomplir. Vous êtes très utilement à l'avant-garde de ce programme.

Après avoir rappelé l'affaire Dreyfus, un de ces moments privilégiés où l'on peut faire le clivage entre les gens qui sont dans la bonne direction et ceux qui sont dans la mauvaise, l'orateur souligne que la lutte antiraciste est inséparable des grandes luttes de notre temps :

— Nous devons redoubler d'efforts parce que nous sommes antiracistes, et que nous luttons pour la paix, pour faire

reculer la faim dans le monde, pour faire reculer la discrimination, la menace atomique, et pour hâter la fin de cette abominable tuerie du Viet-nam contre laquelle luttent, et il me plaît de l'avoir entendu dire ici, des hommes libres de tous les pays y compris nos amis intellectuels, étudiants, ouvriers des Etats-Unis d'Amérique, qui mènent un combat que nous connaissons bien, car nous l'avons mené au moment de la guerre d'Indochine puis au moment de la guerre d'Algérie.



Elisabeth Mathiot :
(Christianisme social)

« Conviction et engagement »

C'EST au nom de deux organisations différentes que Mme Elisabeth Mathiot prend la parole en séance plénière :

— La première, c'est le mouvement du Christianisme Social, qui s'efforce de grouper, en milieu protestant, ceux pour qui la conviction de l'égalité des hommes créée à l'image de Dieu ne doit pas rester lettre morte, mais se traduire par un engagement à lutter contre ce qui, dans le monde, s'oppose à cette unité.

APRES avoir brièvement présenté l'Union des Sociétés Juives de France, « notre grande organisation de masse qui groupe dans son sein cinquante sociétés », M. Rosenblum souligne que « la place de l'Union aux côtés du M.R.A.P. est tout à fait naturelle et coule de source, car l'un des plus importants devoirs de chaque Société est de garantir à chacun de ses membres ces droits sacrés de l'homme et du citoyen foulés et piétinés par le racisme et l'antisémitisme.

La seconde, c'est le Comité de Liaison contre l'apartheid, dont le M.R.A.P. est l'une des organisations adhérentes, et qu'il n'est par conséquent pas besoin de présenter.

Chacun des deux mouvements a, en cette année 1966, des préoccupations très actuelles.

— Le mouvement du Christianisme Social a participé cette année à la venue à Paris, du Pasteur Martin Luther King et du Pasteur Coffin. Tous deux engagés depuis longtemps dans la bataille pour les droits civiques en faveur des Noirs aux Etats-Unis, et qui ont été amenés, par la logique même de leur action, à prendre une position vigoureuse contre la politique de leur pays au Viet-nam.

Quant au Comité de Liaison contre l'apartheid, il se doit de révéler au public français le rôle particulièrement consternant que joue notre pays par le soutien qu'il apporte à l'Afrique du Sud. Soutien politique en refusant de s'associer aux votes de l'O.N.U. ; soutien économique grandissant.

Dans cette double action, Mme Elisabeth Mathiot rend hommage au M.R.A.P. :

— Nous sommes reconnaissants à votre Mouvement de ne pas se complaire au niveau des grands principes abstraits, d'apporter des informations et d'entretenir une vigilance constante.

Maurice Rosenblum :
(Union des Sociétés Juives)

« CONTRE TOUS LES RACISMES »

L'antisémitisme et le racisme, nous savons ce que cela signifie. Cette face hideuse de monstre nous poursuivait déjà dans le flanc de notre mère. Nous avons grandi, passé nos années d'enfance, de jeunesse puis d'âge adulte dans cette atmosphère détestée du racisme qui nous désignait, et cela depuis nos premiers jours, comme futures victimes des pogromes sanguinaires.

Mais, souligne l'orateur, « notre organisation, l'Union des Sociétés Juives de France ne se contente pas seulement de lutter contre l'antisémitisme, comme certains milieux juifs nous proposent de le faire. Nous savons parfaitement qu'il est vain de lutter exclusivement contre l'antisémitisme, sans lutter contre le racisme en général. Il n'y a pas, il ne doit pas y avoir deux combats. Il n'existe pour nous, juifs, qu'un seul combat, le combat contre le racisme sous toutes ses formes. C'est pour cela que nous exprimons toute notre solidarité, notre soutien entier et chaleureux à la lutte des antiracistes d'Amérique.

« Les Noirs d'Amérique, eux aussi, ne luttent pas seulement pour eux-mêmes, ils luttent aussi pour nous, ils luttent pour la liberté, la vraie démocratie, la sauvegarde du trésor le plus précieux de l'homme : la dignité humaine. »

DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Plusieurs organismes internationaux ont manifesté leur sympathie aux travaux de la Journée Nationale :

L'Union Internationale des Etudiants :

L'Association Internationale des Juristes Démocrates :

L'Union Internationale de la Jeunesse Socialiste ;

La Fédération Européenne contre les armes nucléaires ;

L'Union Internationale des Métis.

1 + 1 = 3, VOIR EN PAGE 16

LETTRES DES NATIONS-UNIES

Les délégations permanentes à l'O.N.U. de plusieurs pays ont envoyé le témoignage de leur solidarité à la 17^e Journée Nationale ; elles tenaient à souligner par ce geste l'importance du sujet qui fut au centre des travaux, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Citons notamment celles de la Tanzanie, de la République Malgache, du Ghana, de la République philippine, du Cambodge, d'Arabie Séoudite, de Trinidad et Tobago, de Koweït, de Zambie, d'Israël, d'Afghanistan, d'Iran, de Yougoslavie, de Pologne, du Laos, d'Australie, d'Albanie, du Dahomey, de Guinée.



EDUCATION ET CULTURE

« VAINCRE LA PEUR DE L'AUTRE »

C'EST Mme Sarazanas qui ouvre les débats de l'après-midi. On vient de projeter le très beau film de Jean Schmidt : Derrière la fenêtre, et c'est autour de ce film que l'oratrice va développer son rapport.

— Vous avez vu le jeune enfant, en proie aux premières peurs souvent lancinantes, peur du clochard différent de nous, dans sa tenue, dans ses attitudes. En faut-il davantage pour bouleverser tout un quartier et déclencher les mécanismes de défense des mères de famille? Peur du Gitan-qui-coupe-les-enfants-en-morceaux, du Nord-africain-qui-fait-toujours-la-guerre, peur, refus de l'autre dans son aspect extérieur, différent du

M^{me} Sarazanas

Inspectrice
des écoles
maternelles :



notre, et que l'on accuse alors de tous les crimes, même si, intérieurement, il nous ressemble comme un frère. « C'est mon papa, c'est ma maman qui me l'a dit. » L'éducatrice écoute. Elle attend son moment, la petite phrase qui va lui permettre d'intervenir. Dans ce dialogue, les enfants se libèrent de leur peur, et en même temps nous indiquent l'importance du préjugé raciste déjà enraciné en eux par la faute de qui? de l'adulte.

Certes, elle eût perdu moins de temps à créer d'autres stéréotypes plus positifs. Mais il est mieux de libérer, de détruire par l'affirmation contraire, apportée par un enfant lui-même. Le jeune enfant est avide d'activité, et d'activité créatrice. Le jeu dramatique, à la fois création personnelle et assimilation à l'autre est un puissant auxiliaire : si nous vivions comme les Gitans, peut-être pourrions-nous être leurs amis. Après ces libérations dans le jeu, le dialogue se noue à nouveau, où l'intervention se veut déjà plus positive, plus rationnelle et aussi délicatement critique vis-à-vis de l'adulte : Peut-être que les grandes personnes se trompent quand elles disent que... Les yeux s'inquiètent, les bouches se crispent. Il ne faut pas aller trop loin dans cette voie. Mais tant pis pour les papas et les mamans : l'éducatrice d'ailleurs pourra leur parler, les conseiller, elle ne s'en privera pas. Ne sont-ils pas souvent eux-mêmes victimes inconscientes du préjugé?

Ce préambule illustre à merveille l'optique dans laquelle la Commission « Education et Culture » a mené ses travaux. Mme Sarazanas en précise d'abord la composition : neuf enseignants dont six membres du C.L.E.P.R., cinq éducateurs et animateurs de mouvements de jeunesse.

RESPECTER LA PERSONNALITE

Là encore, c'est la Convention internationale qui a servi de référence constante aux échanges de vues.

— Nous avons lu d'abord l'article 7 de la Convention internationale de l'O.N.U., le projet de résolution de cette 17^e Journée Nationale, les consignes données, consignes non restrictives d'ailleurs, pour le fonctionnement des Commissions. La lecture de ces consignes nous conduit à adopter le programme de travail qu'elles proposent : appréciation de l'article 7 de la Convention de l'O.N.U. et ses applications possibles dans les programmes scolaires d'une part, dans les instructions ministérielles aux enseignants d'autre part ; rôle des enseignants dans leurs expériences positives et aussi négatives, car ces dernières ont une grande importance ; rôle des organisations et des mouvements de jeunesse ; comment aider le C.L.E.P.R. à préparer le colloque de février 1967.

Or, vus sous cet éclairage, les nouveaux programmes en voie d'élaboration sont inquiétants. Par exemple, les textes antiracistes, les textes de Montaignes sur « les Cannibales », qu'on a toujours fait étudier en première sont renvoyés à la classe de philo. En première, la place des auteurs du 18^e siècle est restreinte. On dit : « Montesquieu, Diderot ou Rousseau, au choix ». Une place toujours plus large est faite au 17^e siècle.

La Commission a brièvement abordé le problème de l'instruction civique, qui est de plus en plus négligée, à l'heure actuelle. Cette discipline est confiée à des « professeurs volontaires », alors que, dit l'oratrice « ce qu'il faudrait appeler, non pas instruction, mais éducation civique, devrait être la tâche commune et l'objectif de tous les maîtres ».

Puis Mme Sarazanas aborde le chapitre de l'histoire : — Il n'y a pas assez de leçons sur les Arabes, les Juifs, les Noirs, la Chine. Une plus grande place serait à faire aux grands hommes des groupes ethniques constituant des minorités. La rubrique « étude des grandes civilisations » ne doit pas être sacrifiée.

Cet enseignement pose d'ailleurs, soit dit en passant, un problème de méthode pédagogique. Il est indispensable de reconnaître et de respecter la personnalité



La commission « Education et Culture » était présidée par Marc-André Bloch, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, président du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (de face, au fond). Ont, entre autres, participé à ses travaux : Jacqueline Marchand (Union Rationaliste), Pol Gaillard, H. Laberrenne, Moktar Allab, Paulette Chapellier, Renée Harsteau, professeurs, Mme Jean-Richard-Bloch (Union des Femmes Françaises), le cinéaste Jean Schmidt, Sœurs Hélène Fournier (Strasbourg) et Louise-Marie (Paris), Jean Ughetto (Institut Henri Wallon), Anne-Marie Ressouches (Office Municipal de la Jeunesse de Caen), Michel Gebelin et Pierre Gendre (Jeunesses Syndicalistes F.O.), Robert Wermeis (Centre communautaire de la jeunesse juive), ainsi qu'un certain nombre d'étudiants.

enfantine, et de généraliser l'éducation active. Cela suppose aussi, et d'abord, une formation des maîtres qui est totalement négligée. La Commission demande que l'éducation civique et antiraciste soit introduite au niveau des Ecoles Normales et du C.A.P.E.S.

Mme Sarazanas aborde, pour conclure, le domaine extra-scolaire, le rôle des organisations et mouvements de jeunesse :

— Ce rôle est très important. Les conditions de vie rendent les enfants et les animateurs plus disponibles, plus ouverts. Il faut organiser et développer les échanges internationaux, la correspondance internationale des groupements de jeunesse, l'implantation de petites Maisons de Jeunes, donner aux étrangers qui le réclament la possibilité de passer les diplômes nécessaires pour encadrer les groupes de jeunes, donner un contenu antiraciste à la formation des candidats aux diplômes de conseillers d'éducation populaire, établir une meilleure liaison entre le M.R.A.P. et les mouve-

ments de jeunesse... Les moyens actifs d'éducation des jeunes en camps et maisons de jeunes ne manquent pas : films antiracistes, diapositives, livres, romans, visites de musées ouvrant à la compréhension des chefs-d'œuvre étrangers.

La Commission s'est, en conclusion, assez longuement étendue sur le cas du C.L.E.P.R., « rassemblement d'éducateurs et d'enseignants de toutes tendances dont l'objectif est la lutte contre le racisme ». Un effort doit être fait pour accroître le nombre de ces adhérents, la diffusion de son bulletin « Education à la fraternité ».

— En dernière analyse, dit Mme Sarazanas, c'est sur l'esprit des jeunes maîtres qu'il faut agir afin qu'ils soient éveillés aux problèmes qui sont nôtres, que leurs propos, leurs attitudes soient fermes, non seulement envers les enfants et les familles, mais aussi à l'égard des sollicitations de la presse et des mouvements racistes d'origine économique ou politique, toujours à redouter.

Des universitaires...

M. Georges LAURE, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation Nationale, exprime dans un message ses regrets de ne pouvoir être présent à l'U.N.E.S.C.O. le 8 mai :

« Je tiens cependant à vous dire, poursuit-il, que les enseignants de la Fédération de l'Éducation Nationale sont les témoins reconnaissants de l'action que vous menez pour que triomphent enfin la justice et l'humanité dans les esprits, dans les cœurs... et dans les textes. Un certain nombre seulement sont des vôtres et participent directement à votre lutte ; mais tous savent qu'elle n'est que le prolongement, auprès des adultes, de l'effort d'éducation qu'eux-mêmes ont le devoir de faire auprès des enfants que leur confie la Nation.

« Je souhaite que de nombreux antiracistes participent à vos travaux et plus encore que soit enfin pleinement entendu l'appel que vous lancerez avec eux... »

Se sont également solidarisés avec la Journée Nationale :

MM. André BERTRAND, directeur du Département des Sciences Sociales de l'U.N.E.S.C.O. ; Roger BASTIDE, Henri BARTOLI, Charles BETELHEIM, ETIEMBLE, Jean HIERNAUX, Marcel PRENANT, professeurs à la Sorbonne ; André NEHER, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg ; M. Adolphe ESPIARD, inspecteur honoraire de l'Enseignement ; Jean BOULIER, ancien professeur à la Faculté Libre de Droit de Paris.

Des écrivains et des artistes...

Signalons encore les messages des écrivains Claude AVELINE, Maurice DRUON, Jacques NANTET, Eugène IONESCO, Emmanuel ROBLES, Georges SIMENON, André SPIRE, Olga WORMSER ; du cinéaste Alain DESNAIS ; de Mme Geneviève TABOUIS ; des peintres André HAMBOURG et André FOUJERON ; des critiques d'art Juliette DARLE et Valdemar GEORGES.

D'autres témoignages...

D'autres lettres de sympathie sont parvenues au M.R.A.P. à l'occasion de la Journée Nationale. Nous relevons, parmi leurs signataires :

MM. Pierre JOIN-LAMBERT, conseiller d'Etat ; Robert DELAVIGNETTE, gouverneur honoraire de la France d'Outre-Mer ;

Mme B. FRANCISQUE-GAY ; Le général Paul TUBERT, ancien député-maire d'Alger ;

Les R.R.P.P. AVRIL et LIEGE, les pasteurs D. CASALIS, André DUMAS, Henri ROSER, Maurice VOGUE ;

M. Georges LILLAZ, vice-président-directeur général du Bazar de l'Hôtel de Ville ;

ainsi que de nombreux témoignages d'amis connus et inconnus, habitant Paris et toutes les régions de France.

Josué de Castro

★ Suite de la page centrale

Malheureusement, quand a commencé la décennie du développement, les pays d'Amérique latine, par exemple, ont commencé à reculer. Leur revenu par tête d'habitant a diminué ; ils ont beaucoup plus faim aujourd'hui qu'avant la décennie du développement. Ils seront encore plus sous-développés en 1970. Il n'y a aucun espoir, de la manière dont vont les choses, que ce fossé terrible qui divise le monde en deux mondes se comble. Il s'élargit, au contraire.

En vérité, nous vivons dans un monde dangereux, le monde de la bombe qui pèse sur notre tête ; et pourtant nous laissons vivre dans un monde divisé un groupe minoritaire et un groupe majoritaire. La majorité, ce sont ceux qui ne mangent pas, mais qui savent aujourd'hui que la faim c'est le produit d'une injustice sociale et ils protestent et se révoltent ; de l'autre côté, la minorité, les habitants des pays riches, industrialisés, qui mangent bien mais qui ne dorment plus, par peur de la révolte de ceux qui ne mangent pas.

On dépense 140 milliards de dollars par an en armements, en faisant des bombes atomiques en telle quantité que, quand je suis rentré aux Nations Unies comme représentant de mon pays, le Brésil, à la Conférence du désarmement, il existait 20.000 bombes atomiques dans le monde. Deux ans après, quand je quittai ce poste, il y en avait 40.000 ; le chiffre avait doublé pendant la conférence du désarmement. Nous avons fait un beau travail !...

40.000 bombes atomiques, qu'est-ce que cela signifie ? avec 4.000 bombes atomiques on peut anéantir toute l'humanité...

Or, si on dépense pour ces bombes, inutiles (mais qui menacent quand même, parce qu'il peut arriver par coup de folie qu'un jour éclate la bombe atomique) 140 milliards de dollars, savez-vous que, pour la coopération internationale, l'aide aux pays sous-développés, on dépense 7 milliards de dollars ; 5 % de ce qu'on dépense pour rien.

Et dans ces 7 milliards de dollars, il faut savoir encore que la moitié est consacrée par les pays pauvres pour acheter des armements et fabriquer aussi des petites guerres ; et que l'autre moitié est appliquée dans des secteurs qui ne sont généralement par de grand intérêt pour les pays qu'on appelle sous-développés.

Quant à l'aide charitable, elle est, poursuit Josué Castro, absolument inutile :

— La charité, en général, soulage la

conscience du riche bien plus qu'elle n'arrive à soulager la détresse du pauvre.

L'aide internationale elle-même, est une forme de racisme et de discrimination, car il y a ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, et l'on isole ceux qui reçoivent. Comme ils reçoivent, ils doivent obéir, et c'est pour cela qu'à mon avis, il y a dans la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale une lacune terrible : on dit que la Charte des Nations Unies a été faite pour défendre la dignité de l'homme et les droits de l'homme, sans distinction de race, de sexe, de langue, et de religion. Mais on s'arrête là, on ne dit pas : de niveau de vie : voilà la lacune. Il faut savoir qu'en appauvrissant, en avilissant les gens dans la pauvreté et la misère, on fait du racisme par l'intermédiaire de la faim, car les peuples affamés n'ont pas de volonté, n'ont pas de courage, n'ont pas de possibilité de lutter. Voilà pourquoi la faim, c'est une forme de racisme.

Je vous le disais tout à l'heure : ce qu'il faut faire, c'est changer les structures internes et les structures internationales ; mais pour y arriver, il faut absolument créer une nouvelle conscience politique mondiale. Car nous vivons dans un monde différent du monde de l'ère pré-atomique. Avant la bombe atomique, la guerre c'était la solution à tous les problèmes des grandes puissances. Quand on avait des excédents, du sous-emploi ou du chômage, quand on avait un marché suffisamment élastique, qu'est-ce qu'on faisait ? Une guerre.

Or, aujourd'hui personne n'a plus le courage de dire qu'il va faire appel à la guerre pour résoudre un problème. Quand ils font la guerre, ils disent : « Nous sommes forcés de la faire, mais nous aimons la paix. » Pourquoi ? parce qu'il y a une prise de conscience déjà dans le monde qu'après la bombe atomique, les choses ont changé. Avant la bombe atomique, la guerre était la réalité, et la paix était l'utopie. La guerre aujourd'hui, c'est le suicide. Nous sommes acculés à la paix.

Il faut que l'homme repense le problème du monde à une nouvelle échelle, une échelle cosmique, à la lumière des progrès de la science nouvelle. Tel est notre devoir.

Car, précise l'orateur, la science n'est pas la sagesse ; aujourd'hui les hommes ont beaucoup de connaissances, mais peu de jugement. Et, si cela ne change pas, « on risque de disparaître, comme il est arrivé aux dinosaures, aux grands sauriens des espèces zoologiques lointaines ».



Jacques Amalric :

« LA PRESSE RACISTE ET LE RACISME DANS LA PRESSE »

« Il faut établir une distinction très nette à l'intérieur de la presse. Il ne faut pas confondre la presse raciste et le racisme dans la presse. »

C'est en ces termes que Jacques Amalric résume l'hypothèse de travail de la Commission « Presse et Information ». Il précise ainsi cette définition :

Etats-Unis : les Etats-Unis sont certainement le pays qui possède le plus grand nombre de lois antiracistes, et on s'aperçoit que ces lois sont très facilement contournées par un simple changement de vocabulaire.

Je pense à nombre d'articles qui ont été publiés sur les « dangers » de l'immigra-

donc d'éducation, car je ne crois pas qu'on puisse dissocier les deux notions, en ne faisant pas remarquer suffisamment (ou même en ne faisant pas remarquer du tout) dans ses compte rendus des émeutes, un fait pourtant très révélateur : les Noirs qui se sont révoltés se sont révoltés contre eux-mêmes. On a présenté les émeutes comme la grande peur des Blancs alors que les Noirs étaient en fait parvenus à un état d'exaspération tel qu'ils s'en sont pris à des magasins qui n'étaient pas propriété des Blancs, mais des Noirs. Ce qui donnait à ces émeutes un caractère de classe qui est passé sous silence. Je crois que là, la presse a failli à sa mission.

D'où la nécessité, pour combattre ces erreurs par omission qui ne sont pas toujours véritablement conscientes, de ce Bureau de presse du M.R.A.P.

Il est bien évident que le M.R.A.P. ne peut pas rivaliser avec les grandes agences de presse internationales. Je crois que ce qui serait bon, c'est que ce Bureau se mette en rapport avec un certain nombre d'organisations similaires qui existent à l'étranger, de façon à répercuter au niveau national les informations recueillies à l'étranger. Je pense à un exemple bien précis : une ligue des juifs américains qui s'appelle Bnai Brith et qui édite tous les ans un rapport extrêmement détaillé sur l'action des groupes d'extrême-droite, des sociétés racistes aux Etats-Unis. Ce rapport est un véritable travail scientifique ; il est repris tous les ans par tous les grands journaux américains qui lui accordent une importance particulière, il est étudié dans les universités par les étudiants en science politiques ou sociologiques et j'avoue que personnellement je le reçois et j'en fais usage dans mon métier.

Ce genre de travail, que nous autres, journalistes, attendons du M.R.A.P., suppose des ressources que le Mouvement je pense, n'a pas en ce moment. C'est pourquoi je crois que cette assemblée ne devrait pas se séparer sans prendre des engagements très fermes pour accroître les ressources financières du M.R.A.P. Une campagne d'information, menée d'une façon pertinente, devrait permettre de trouver une partie des fonds nécessaires.

ROLE DE L'INFORMATION



« NOTRE SOLIDARITE »

« Vous assurons toute notre solidarité pour l'idéal que vous défendez avec tant de noblesse » : c'est le télégramme envoyé au nom du Dr CHEVALIER, Grand Maître du Grand-Orient de France, qui, souffrant, s'est trouvé empêché d'assister à la Journée Nationale.

D'autres messages de sympathie provenaient d'organisations diverses qui tenaient, elles aussi, à témoigner leur sympathie pour l'action du M.R.A.P. En voici quelques-uns :

M. Maurice ROLLAND, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Amicale des Magistrats Résistants ;

M. Etienne NOUVEAU, président de la Fédération des Amputés de Guerre de France ;

Mme Mathilde GABRIEL-PERI, présidente de l'Association des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française ;

Mme Marie-Madeleine FOURCADE, présidente du Comité d'Action de la Résistance ;

M. René CERF-FERRIERE, ancien président du Groupe de la Résistance à l'Assemblée Consultative ;

M. PFEIFFER, président de l'Union départementale de la Seine de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de la Guerre ;

M. A. DAURES, secrétaire général de la Fédération de l'Administration Générale (C.G.T.-F.O.) ;

M. André TOLLET, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats de la Seine (C.G.T.).



Une partie de la commission « Presse et Information », où l'on reconnaît (de gauche à droite) Jacques Amalric (Le Monde), Georges Chatain et Albert Lévy (Droit et Liberté), Françoise-Renée Deroy (Pax Christi) et Sœur Anne-Marguerite. Les travaux étaient présidés par Maurice Gautier (Comité d'Action de la Résistance). Parmi les participants nous avons noté la présence de Pierre Paraf, Président du M.R.A.P., Colette Guillaumin (Sociologue du C.N.R.S.), Gilles Dreyfus (Combat), M. Vilner (Presse Nouvelle hebdomadaire), Elisabeth Parmentier-Reiss (Esprit), M. Ferrando (A.F.P.), Yvan Cortier (Vie Populaire), Nicole Chatel (France-U.R.S.S. Magazine), Antonio Corte (Nazione), J.-R. Froument (Baha'is), d'une délégation de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains, ainsi que de Marguerite Kagan, Roger Maria et Nicole de Boisanger-Dutrel (Droit et Liberté).

— Par presse raciste, nous entendons les organes de mouvements d'extrême-droite, avoués ou non, qui tentent de développer et d'imposer des idées nettement racistes. Par racisme dans la presse, nous voulons parler au contraire de la grande information, qui n'a pas une action en rapport avec une idéologie bien définie, mais dont la préoccupation purement commerciale est de satisfaire les besoins conscients ou inconscients de son public.

Cette distinction amène le rapporteur à définir deux formes d'action différentes :

— Premier point : comment lutter contre la presse raciste ? Sur ce point, nous sommes tombés d'accord en commission en disant que le problème relevait de la Justice. Personnellement, j'ai élevé quelques objections ; je pense qu'il faut prendre un certain nombre de précautions, prendre contact avec les syndicats de journalistes, le S.N.J., les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et Force Ouvrière, expliquer le sens de la législation qui a déjà été proposée au Parlement et qui va être de nouveau proposée, bien préciser que cette législation ne met absolument pas en cause la liberté de la presse.

Mais cette lutte contre la presse raciste pose relativement peu de difficultés ; plus difficile et plus important, est le problème du racisme dans la grande presse. Sur ce second point : comment avoir une action sur le racisme dans la presse ? nous avons convenu que ce problème dépassait le cadre juridique : le racisme change de langage pour échapper à cette répression juridique. On peut prendre de nombreux exemples, en particulier aux

tion (je met des guillemets). Le vocabulaire de ces articles indique déjà que les racistes ont compris le danger qu'il y avait à faire trop preuve d'exhibitionnisme ; ils cherchent de plus en plus à camoufler leurs idées sous une apparence d'études objectives, d'études économiques, d'études sociologiques, d'études de condition d'hygiène même. Il est à prévoir que le langage du racisme va devenir de plus en plus honorable et que notre lutte posera des problèmes de plus en plus difficiles.

Nous sommes tombés d'accord pour estimer que la meilleure méthode était d'avoir une action d'éducation. Je sais bien que cela devient un lieu commun que de parler d'éducation pour lutter contre le racisme, mais dès que l'on aborde le problème et qu'on essaye de l'analyser, on y revient toujours. Dans ce cadre, nous avons pris une décision, c'est de suggérer la création d'un Bureau de presse du M.R.A.P.

Pourquoi ce Bureau de presse ? Parce que, dit le rapporteur qui parle alors en qualité de journaliste, l'action du M.R.A.P. doit se situer sur deux plans : sur le plan de la protestation morale, certes, mais aussi sur le plan de l'information objective ; l'objectivité, le souci de la vérité, sont, somme toute de puissants moyens de réfutation du racisme. Jacques Amalric cite à cet égard un exemple dont il a été largement question lors des travaux de la Commission, celui des émeutes de Los Angeles :

— A l'époque, la presse dans son ensemble a failli à son devoir d'information,

Jacques Delarue

★ Suite de la page centrale

Puis l'orateur énumère rapidement les pays qui, dès 1948, ont commencé à être touchés par la réapparition du néo-nazisme :

« Il y a plusieurs mouvements en Grande-Bretagne, plusieurs au Danemark, quatre en Suède ; il y a plusieurs mouvements néo-fascistes en Italie. Aux Etats-Unis, le mouvement de Lincoln Rock-Kell joue un peu le rôle de coordinateur international. Ses membres jouent un rôle de provocateurs et d'animateurs des émeutes raciales dans le Sud. Ce sont notamment eux qui ont réussi à démarrer toutes les importantes émeutes raciales qui ont eu lieu dans l'Alabama ; il y en a plusieurs au Chili, il y en a en Argentine, un ou en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande ; il y en a un extrêmement important au Japon qui, s'il n'arbore pas la croix gammée, prône la même organisation paramilitaire, entraîne ses membres et, sous une forme politico-religieuse, aboutit exactement aux mêmes résultats.

La côte d'alerte est atteinte

Le fait le plus grave, souligne Jacques Delarue, n'est pas dans l'existence de tels mouvements, qui ne regroupent généralement que quelques dizaines de militants actifs :

— C'est dans le fait qu'autour d'eux se crée une frange de sympathisants qui acceptent, sinon la référence ouverte au nazisme, sinon la croix gammée et le portrait d'Hitler dans la salle à manger de la maison, mais au moins les théories racistes, et toute une série de mots d'ordre nazis qui font progressivement tâche d'huile. On a pu voir, dans un pays aussi traditionnellement calme que l'Angleterre, lors des dernières élections un certain nombre de candidats conservateurs utiliser des arguments typiquement nazis et racistes, en particulier des affiches qui disaient : « Si tu veux un nègre pour voisin, vote travailliste. » Par une sorte de justice immanente, les Conservateurs ont essuyé une défaite, qui me paraît tout à fait justifiée. Quand on emploie des arguments de ce genre, c'est la moindre des choses, mais il n'en reste pas moins vrai qu'un tel langage est absolument inexcusable chez des personnages aussi respectables, et qui ne sont pas du tout, en fait, des nazis.

Le danger, conclut Jacques Delarue, ne doit pas être sous-estimé :

— En 1938-39, qui en France prenait au sérieux les animateurs des petits groupuscules fascistes comme M. Marcel Bucart qui apparaissait en chemise noire et baïonnette dans un grand bruit de quincaillerie devant ses fidèles rassemblés qui le saluaient le bras levé ? M. Bucart et ses semblables, pour employer une expression vulgaire, mais juste, faisait rigoler les Français. Et brusquement en 1940, quand les nazis sont arrivés en France, ces gens qu'on prenait pour des pitres sont devenus tout d'un coup des gens horriblement dangereux. Pendant des années, ils avaient tranquillement, dans leur coin, préparé leur matériel ; ils avaient fiché les adversaires politiques, ils avaient fiché les réfugiés qui avaient fui le nazisme et qui étaient venus chercher la paix en France, et d'un seul coup ces archives devinrent le premier matériel de base du travail de la Gestapo. Et, d'un seul coup, les adversaires d'hier qui ne les avaient pas pris au sérieux sont tombés sous leurs coups, portés par procuration par les S.S. et les nazis.

Nous n'en sommes pas tout à fait là, mais la côte d'alerte est atteinte ; depuis trois années tous les mouvements nazis, pro-nazis du monde, ont établi des relations internationales extrêmement étroites, extrêmement suivies. C'est ainsi qu'on a placardé, il y a deux ou trois ans à Paris, des petits papillons avec une croix gammée et les simples mots : « Hitler avait raison ». Les mêmes étaient collés en Angleterre sur les murs en anglais ; en allemand sur les murs des villes allemandes, etc. Or, tous ces petits papillons provenaient de la même source, ils avaient été imprimés par M. Lincoln Rockwell dans son P.C. américain. De même les pressions faites auprès des députés du Bundestag au moment de la discussion du renvoi de la prescription, les lettres de menaces qui leur furent adressées avaient été imprimées en Belgique par un ancien S.S. belge. Il existe maintenant une internationale néo-nazie. La faiblesse de ses effectifs et la médiocrité immense de ses chefs ne doit pas nous pousser à la négliger. Le nazisme lui-même n'était pas né à partir de monstres, mais seulement à partir d'hommes particulièrement médiocres. Et nous avons vu ce qu'il en est résulté.

Le salut des antiracistes américains

Mention spéciale doit être faite, parmi les messages parvenus à la 17^e Journée Nationale, à ceux qui viennent des Etats-Unis. Nos amis américains, qui mènent une lutte particulièrement difficile contre le racisme et pour la paix, ont tenu en effet à affirmer leur solidarité en termes chaleureux.

« Je salue le M.R.A.P. dans son combat pour libérer l'humanité de ses conflits ancestraux, qui rendent esclaves à la fois l'opprimé et l'oppressé. »
W.-J. GOODE, professeur de sociologie à l'Université de Columbia (New York).

« Toute conférence contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix a notre soutien absolu. »
CORE (Congress of Racial Equality).

« Nous vous prions d'accepter nos saluts les plus chaleureux à cette grande occasion... Une phase décisive de notre combat aux U.S.A. est d'imposer la libération de Morton Sobell et la réhabilitation de Julius et Ethel Rosenberg. »
Le Comité pour la Défense de Morton Sobell.

Citons encore les messages du National Committee for a sane nuclear policy, de l'association Fellowship of reconciliation, et de l'American Jewish Committee.



« **N**OTRE Commission a groupé une trentaine de participants, appartenant à des professions, à des groupes sociaux divers. Il y avait par exemple un lycéen, des étudiants, des commerçants, des assistantes sociales, des professeurs, un conservateur de bibliothèque, des animateurs d'éducation populaire. L'origine géographique était aussi variée. Bien sûr, la majorité venait de Paris, mais il y avait des militants de province et de Belgique. »

Après avoir rapidement présenté la Commission dont il avait pour mission de rapporter les Travaux en séance plénière, M. E. Bougatas, attaché culturel à la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture, esquisse un tableau rapide de la situation actuelle : — Actuellement, et sans vouloir généraliser, nous assistons (certains membres de la Commission en ont été les témoins) à une sorte de renaissance de ces maladies honteuses : le racisme et l'antisémitisme.

Dans telle école n'a-t-on pas remarqué que la présence d'enfants originaires d'anciennes colonies suscite des attaques de la part des jeunes écoliers? La présence d'ouvriers portugais, africains, inquiète les ouvriers de métropole et provoque parfois de leur part un comportement raciste. De ces exemples, notre Commission déduit que si l'antisémitisme et le racisme connaissent aujourd'hui une recrudescence, cela est loin d'être réservé à une couche sociale ou à une branche d'âge. Nous l'avons vu, les enfants, les couches populaires elles-mêmes n'échappent pas à cette contagion. Nous devons préciser en outre que la majorité des gens se déclarent non-racistes. Cette déclaration de bonne intention, ajoutée à l'ignorance ainsi qu'à l'indifférence qui caractérisent le comportement des hommes d'aujourd'hui, font que

E. Bougatas : (Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture)

« IMPLANTER PARTOUT DES COMITES »

les groupuscules et les individus racistes développent impunément leur activité.

Face à cette situation, M. Bougatas pose le problème : quels sont les moyens à opposer à cette recrudescence?

— Le M.R.A.P., mouvement d'action et d'éducation, se doit d'avoir de plus en plus de militants. Une campagne de recrutement est indispensable. Ensuite les militants devraient, pour augmenter l'efficacité du M.R.A.P., constituer des Comités locaux et surtout porter leur existence à la connaissance du M.R.A.P., car il arrive parfois de voir naître, dans la même rue, des initiatives visant la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Comment implanter et développer les Comités locaux? A la lumière d'un exemple précieux, celui du 20^e arrondissement de Paris, nous proposons le schéma suivant. Tout d'abord l'initiative ne nécessite que la volonté de quelques personnes. Ces quelques personnes se rencontrent, font appel pour présider à une personnalité connue et créent officiellement un Comité local.

En un deuxième temps, ce Comité local organise une séance publique avec la projection de films par exemple, suivie d'un débat avec peut-être la présence d'un membre de la direction nationale du M.R.A.P. Il établit ensuite des contacts avec les organisations locales, syndicales, professionnelles, politiques, de jeunesse.

Les Comités se doivent d'informer le M.R.A.P. de leur action, comme ils se doivent de diffuser *Droit et Liberté*. Ils doivent aussi situer leur action de la manière suivante : connaître les faits et situations provoqués par les racistes et réagir contre, et aussi se soucier d'une tâche importante : l'éducation.

Notre Commission est convaincue de la nécessité de la multiplication des Comités locaux; il est indispensable que le M.R.A.P. s'implante de la manière la plus large possible.

Puis M. Bougatas conclut sur les liens qui doivent unir ces Comités locaux à la direction du Mouvement :



PARMI LES PARTICIPANTS

La présence de nombreuses personnalités venues assister aux débats, fut signalée au cours de la Journée Nationale. En nous excusant des oublis possibles, citons : seiller municipal de Paris ; JEAN-DET, président de la Fédération de la Seine du Parti Radical ; Daniel VOGELHUT, secrétaire de la section S.F.I.O. de Saint-Ouen.

Le Dr H.-P. KLOTZ, médecin des hôpitaux ; M. J.-P. MATHIEU, professeur à la Sorbonne ; M. Paul-Henri CHOMBART DE LAUWE, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes, et Mme Marie-José CHOMBART DE LAUWE, maître de recherches au C.N.R.S. ; M. Albert PFRIMMER, ancien chargé de cours à la Sorbonne.

Mme Claudine CHONEZ, journaliste à l'O.R.T.F. ; les peintres Maxa NORDAU et ZARFIN, l'actrice camerounaise Lydia EWANDE, les écrivains Herbert LE PORRIER et Madeleine ROUSSEAU ; Mile Liliane GRUNWALD, directrice de « Publi Sports ».

Au niveau national, l'action du M.R.A.P. est identique à celle des Comités locaux, mais d'une ampleur plus grande, que lui impose d'ailleurs la situation. Le Mouvement, qui dispose d'une somme d'expériences de dix-sept ans, ne veut pas être un club réservé à quelques hommes vertueux, ni un cartel d'organisations, ou un syndicat d'opprimés, mais un carrefour et un catalyseur pour agir et organiser la lutte face à la discrimination, la ségrégation et l'atteinte à la dignité humaine. Cela implique que l'action du M.R.A.P. concerne tous les citoyens, aussi bien ceux qui militent déjà dans une organisation que ceux qui ne militent pas.

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme n'est pas réservée à une minorité, elle doit, de plus en plus, devenir la tâche de tous.



Roger Maria : « UNE QUESTION D'ARGENT »

— **D**ANS une assemblée comme la nôtre, il survient toujours un moment où les responsables décident d'envoyer à la tribune comme à l'abattoir d'un d'entre nous pour vous entretenir de l'aspect financier de notre action.

Si Roger Maria a choisi le ton plaisant pour aborder l'intervention qu'il a mission de prononcer à la Journée Nationale, il précise pourtant tout de suite qu'il s'agit là d'un sujet sérieux :

— Le financement est, dirai-je, l'aspect moral du travail militant, car il est immoral de laisser à d'autres le soin de mener des actions justes si l'on n'y participe que par les élans du cœur et le vote des résolutions.

A quoi cela sert-il d'être antiraciste, je vous le demande si l'on se borne à éprouver des sentiments et à se remplir l'esprit de notions justes sur la fraternité humaine, sur le refus du racisme et de l'antisémitisme ? Nous commençons à être des gens sérieux, les uns et les autres, à partir du moment où nous sommes capables de transformer en action collective, responsable, organisée et surtout continue ce qui est à l'origine un élan du cœur ou un mécanisme intellectuel généreux et rationnel.

Si nous ne sommes pas capables de passer d'un stade à l'autre, nous perdons notre temps et cette Journée Nationale n'a qu'un sens limité ; elle agit des mots et le fait que ces mots sont justes n'en fait pas moins qu'il s'agit là d'une agitation vaine.

Et Roger Maria cite un exemple puisé dans les interventions qui ont précédé la sienne, et spécialement celle de Jacques Delarue, qui montre comment les néo-nazis parviennent à pallier leur faiblesse numérique au départ, par une capacité d'organisation qui décuple leurs activités :

Nous autres, antiracistes, nous sommes les plus nombreux, nous sommes les plus forts mais nous ne le savons pas. Et nous ne le savons pas parce que nous sommes insuffisamment organisés. Imaginez un

torrent, un torrent c'est peut-être pittoresque, mais cela ne sert pas à grand chose. Que ce torrent passe à travers la turbine et ça donne de l'électricité, et ça donne de l'énergie, et ça donne de la lumière. Il faut que notre action passe par une turbine. Il s'agit en l'occurrence du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix et de l'ensemble des organisations populaires, des organisations démocratiques et des sociétés de pensée qui reconnaissent dans le M.R.A.P. le fédérateur de toutes les actions antiracistes. Le M.R.A.P. est capable d'aller dans les syndicats, d'alerter la vigilance de ceux qui oublieraient qu'ils ont le devoir, même s'ils sont antiracistes, de l'être activement. Le M.R.A.P. est un comité de vigilance permanent qui empêchera les racistes de développer leur action. Songez à ce qui a été possible avec l'affaire du café Paris-Londres. Nous sommes arrivés avec patience, avec une action bien conduite, avec une campagne de presse, à mobiliser non seulement l'opinion, mais les élites judiciaires, des intellectuels, des professeurs, et nous avons créé ce qui s'appelle un précédent. A partir de maintenant, après la condamnation prononcée contre un cafetier, d'autres y regarderont à deux fois avant de continuer à croire qu'en France nous sommes en Alabama...

D'autres cas de racisme et de ségrégation existent pourtant, que l'on ignore parce que les victimes ne savent où s'adresser pour les dénoncer. Il faut donc que le M.R.A.P. s'implante davantage, se fasse connaître partout, puisse intervenir à tout moment. Et cela aussi, c'est affaire d'argent.

— Donnez-nous les moyens de cette pénétration, conclut Roger Maria, et nous savons que nous pouvons être compris ; donnez-nous les moyens d'accéder au cœur des gens, à leurs lectures, de mener toutes les actions nécessaires pour qu'enfin le mot qui représente la réalité véritable de notre temps soit celui de fraternité humaine.



Elie Kagan.

Une vue de la commission « Comment agir contre le racisme ». A ses débats participèrent notamment : Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., Alexandre Chil-Koslowski, secrétaire nationale, Charles Ovezarek, Pierre Coula, Françoise Lemort, Marie-Louise Kahn, membres du Bureau National, Mlle Joséphe Jacquot, ancien maire de Montgeron, conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Antoine Dudicq (M.R.A.P.-Belgique), Sœur Marie-Benedicte, Michel Guibert (Esprit), M. Weil et Jacques Cukierman (Sociétés juives), ainsi que le plus jeune délégué aux commissions de la Journée Nationale, Guy Kastler, lycéen, au nom du Club UNESCO de Nîmes.

LA VIE DU M. R. A. P.

Avant et après les assises du 8 mai, les activités locales du M.R.A.P. ont été nombreuses. Mais nous ne pouvons leur consacrer qu'un bref résumé, le compte rendu de la Journée Nationale nous laissant peu de place. Nous y reviendrons prochainement dans une analyse d'ensemble portant sur les six premiers mois de 1966.

■ **A GOUSSAINVILLE** (Seine-et-Oise), le M.R.A.P. a apporté son concours au Centre Culturel municipal, pour la réalisation d'un Festival du film antiraciste (9 - 21 mai). La série des projections s'est terminée par un grand débat public, le samedi 21 mai, auquel plusieurs centaines de jeunes ont pris part. Pierre PARAF, président du M.R.A.P., le R.P. GHYS et le pasteur VIENNEY sont intervenus dans ce débat.

■ **L'EXPOSITION « LINCOLN et le combat antiraciste »** a rencontré un grand succès et donné lieu à diverses manifestations des comités du M.R.A.P., à GRE-

NOBLE (4 - 13 mai) et à CAEN (18 - 24 mai).

■ **A MONTREUIL**, dans le cadre du 1^{er} Festival organisé par la municipalité, le Théâtre-Ecole présente un excellent spectacle sur le racisme : « Mille millions de sauvages et l'hexagone ». Le M.R.A.P. a fourni des éléments pour la mise en scène, et de la documentation pour l'exposition qui a été réalisée parallèlement. Ce spectacle a lieu les 3, 4, 10 et 11 juin.

Il est suivi les 3 et 10 juin, d'un débat, avec la participation d'Albert MEMMI, P.-H. MAUCORPS et J.-F. HELD, ainsi que de plusieurs dirigeants du M.R.A.P.

■ **LE COMITE DES ETUDIANTS** du M.R.A.P. a participé le 13 mai, à la Sorbonne, avec l'U.N.E.F., l'A.E.M.N.A. et la F.E.A.N.F., à la réunion consacrée à l'Afrique du Sud, organisée à l'initiative du Comité de Liaison contre l'apartheid. Après la projection d'un film, un débat a eu lieu, auquel ont participé M^{rs} J.-J. DE FELICE et Pierre STIBBE.

■ **A LA REGIE RENAULT**, l'association « Loisirs et Culture » organise, le 8 juin, une conférence sur le racisme, avec la participation de Roger MARIA, membre du Bureau National du M.R.A.P.

■ **DANS LE 15^e ARRONDISSEMENT** de Paris, le jeune comité local du M.R.A.P. prépare une soirée cinématographique avec débat, le 23 juin, salle du Patronage Laïque, avenue Félix-Faure. Projection de « One potato, two potato » (Le procès de Julie Richards).

■ **A LA MAISON DES JEUNES DU 12^e ARRONDISSEMENT**, le Club U.N.E.S.C.O. a pris l'excellente initiative d'organiser le dimanche 12 juin, une journée d'étude sur le racisme. Des exposés, suivis de débats, seront présentés par Alain GAUSSEL, secrétaire national du M.R.A.P., et Jean-François HELD. Le film « Haines », de Losey, sera projeté.

■ **DANS LES SOCIETES mutualistes juives** : Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P., a pris la parole le 1^{er} juin, au Mémorial du Martyr Juif, à une manifestation commémorative des « Amis Israéliques de France » ; il participera au banquet-anniversaire de la société « Les Amis de Radom », le 11 juin. Le 7 mai, M^{rs} IMERGLIK, membre du Bureau National, a pris la parole à une assemblée organisée au Mémorial par la société « Falenic - Otwock ».



Charles PALANT
Secrétaire général du M.R.A.P.

« AVEC LA JEUNESSE POUR UN MONDE FRATERNEL »



C'EST à Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., que revient la tâche de clore les travaux de la Journée Nationale, et de présenter la résolution qui va être proposée, après amendements, à l'approbation des participants. Il commence son intervention en remarquant qu'« en ce jour du 8 mai où la génération née de la seconde guerre mondiale atteint sa majorité, la question du racisme et de l'antisémitisme sont apparues comme étant toujours d'une actualité brûlante ».

L'orateur s'inscrit d'abord en faux contre ceux qui croient, ou qui feignent de croire, que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est une « attitude dépassée ».

Le preuve de l'actualité du problème, c'est l'intérêt que lui porte la jeunesse, « cette jeunesse que nous saluons si nombreuse parmi nous: garçons et filles des lycées et des facultés, mais aussi des ateliers et des campagnes, abordent le monde moderne avec le regard neuf qui est celui de leur âge ».

— Il s'agit, poursuit-il, d'une génération dont la connaissance des grands problèmes de notre temps est favorisée par l'extraordinaire développement des moyens d'information et d'échanges. Du seul fait de la poussée démographique, c'est sur des femmes et des hommes de plus en plus jeunes que pèseront bientôt les responsabilités les plus nombreuses et les plus élevées. Et quels que soient les aspects (et ce sont parfois des aspects bien insolites) que prend la contestation à l'égard du monde d'aujourd'hui sur lequel la jeunesse porte son jugement, c'est bien souvent pour exalter, chanter la fraternité contre toutes les ségrégations, contre l'oppression, contre la guerre. C'est pourquoi la jeunesse mérite toute notre confiance.

LA RELEVÉ NEO-NAZIE

Sur plus de cent manifestations diverses organisées par le M.R.A.P. dans la seule région parisienne, dans la dernière période, plus de moitié ont eu des jeunes

pour organisateurs et pour public. Dans trente villes de toutes régions, où à l'occasion du centenaire de l'assassinat de Lincoln, le M.R.A.P. a présenté une exposition antiraciste, les jeunes sont venus nombreux, par groupes, par classes entières. Et les films, les œuvres théâtrales, les chansons, les livres doivent à la jeunesse l'essentiel de leur succès lorsqu'ils abordent avec réalisme et fidélité la vérité des problèmes du racisme. Certes, il peut arriver que certains faux-pas soient également commis. Un livre a récemment suscité une certaine émotion. Mais la jeunesse de l'auteur de Treblinka n'est-elle pas en elle-même un témoignage de l'intérêt que porte la génération nouvelle au souvenir du passé douloureux?

D'autres preuves de l'actualité du racisme, ce sont les manifestations qui défrayent parfois la chronique, et qui sont autant de signaux d'alarme.

— Une grande revue publie un long reportage photographique sur le scandaleux rassemblement des 6.000 anciens S.S. à l'occasion des obsèques du général Dietrich, ex-chef de la garde personnelle de Hitler. Ni la presse, ni la radio, ni la télévision ne peuvent plus taire le danger grandissant que constitue la relève néo-nazie qui s'opère à partir de l'Allemagne occidentale.

Insistant sur l'importance de ce que la presse nomme maintenant l'« affaire Treblinka », Charles Palant dénonce l'un des aspects de l'opération : il s'agit d'ancrer l'idée dans le public que « les victimes du génocide hitlérien étaient peut-être bien un peu coupables de s'être laissés massacrer, et qu'après tout par conséquent les bourreaux étaient peut-être, eux, beaucoup moins ».

Or « une Journée comme celle-ci, et ce n'est pas son moindre mérite, a précisément permis de souligner que les victimes ne sont pas mortes comme des moutons; nous sommes les héritiers de leur sacrifice et de leur héroïsme pour poursuivre leur combat ».

— Certains, déclare encore Charles Palant, vont même jusqu'à soutenir

que les thèses de Steiner seraient également celles de la jeune génération juive en Israël. Mais à l'occasion du voyage en Israël de l'ex-chancelier Adenauer, c'est la jeunesse qui se dresse lâbas en de puissantes manifestations contre celui qui fut l'artisan de la renaissance du militarisme allemand, du sabotage de la dénazification, et qui proposa et obtint que la prescription des crimes nazis soit définitivement acquise dans trois ans. Eh bien, de cette tribune, nous voulons dire notre fraternelle solidarité aux jeunes qui, en Israël comme dans le monde entier, poursuivent la lutte contre les massacres d'hier et d'aujourd'hui.

OBTENIR LA RATIFICATION

Et d'ailleurs, souligne l'orateur, un simple coup d'œil sur l'histoire récente prouve assez que tout ou presque reste à faire en ce domaine :

— En ce jour anniversaire où, voilà 21 ans, s'acheva une monstrueuse tuerie qui fit 50 millions de victimes, notre pensée va à toutes celles qui furent massacrées depuis. En Corée, la guerre fit 8 millions de victimes; en Algérie plus d'un million de morts; et faut-il rappeler ici le martyre subi depuis vingt ans par le peuple du Vietnam que, sans aucune justification ni perspective, la plus puissante armée du monde continue d'exterminer. La guerre que les Américains font au Vietnam soulève une réprobation de plus en plus grande. Nous aimerions, en ce jour du 8 mai, où nous n'oublions pas que la Libération fut aussi le fruit des sacrifices consentis par le grand peuple des Etats-Unis, nous aimerions nous garder de tout antiaméricanisme. Aussi, alors que tout nous appelle à dire au peuple du Vietnam martyr notre solidarité, salvons-nous aussi fraternellement ceux qui, aux Etats-Unis, avec un courage admirable, commencent à se dresser contre la guerre et établissent un lien de plus en plus direct entre leur propre lutte contre le racisme et la lutte pour la paix, comme l'a souligné récem-

ment à Paris, le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la Paix.

Notre devoir est maintenant de tout faire pour obtenir rapidement la ratification de la Convention internationale contre toutes les formes de discriminations raciales, adoptée par l'O.N.U. :

— N'est-il pas important de souligner — et M. Thant, secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies le fait lui-même par le télégramme qu'il nous a adressé — qu'en France, un seul Mouvement a, contre le silence de toute la presse et de tous les organismes officiels, pris sur lui de reproduire et de diffuser cette Convention internationale. Ce Mouvement, et chacun d'entre nous peut en être fier, c'est le M.R.A.P.

Nous avons donc une vocation particulière pour mener campagne en faveur de sa prochaine ratification par le gouvernement français. Une ratification qui donnerait d'autant plus de force à notre action pour l'adoption des textes de lois que nous avons élaborés il y a plus de huit ans.

On a bien voulu souligner, que grâce à notre Mouvement, un cafetier qui refusait de servir les gens de couleur, avait fini par être condamné. Dans ce pays, qui est depuis près de deux siècles celui des Droits de l'homme et du citoyen, vous devez savoir que si le cafetier et son gérant ont été condamnés c'est parce que nos avocats ont eu l'habileté de plaider le « refus de vente »; il n'existe en effet aucun texte dans la législation française qui permet de réprimer le racisme. Si devant ce même café Paris-Londres, près de la gare du Nord, quelqu'un avait battu un chien ou un chat, la Société Protectrice des Animaux aurait reçu, légitimement d'ailleurs, le franc symbolique de dommages et intérêts, alors que dans un tel procès, le M.R.A.P. n'a même pas eu le droit d'apparaître.

Puis Charles Palant donne lecture de la résolution finale, que nous publions ci-dessous, et dont l'adoption par l'assistance clôture cette 17^e Journée Nationale.

LE TEXTE DE LA RESOLUTION FINALE

LA XVII^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, s'est déroulée le 8 mai 1966, au Palais de l'U.N.E.S.C.O. à Paris, en présence de 2.000 participants représentant les courants les plus divers de la pensée française.

Vingt et un ans après la victoire sur le racisme hitlérien, l'humanité demeure déchirée, meurtrie, menacée dans sa dignité et dans sa vie même par les conflits raciaux, la faim, l'oppression, la guerre.

Sans en être la cause unique, le racisme se trouve lié aux fléaux qui pèsent sur des peuples entiers, soumis pendant des siècles à la domination coloniale.

Alors que s'affirme la personnalité nationale de ces peuples, la persistance des discriminations, des préjugés à leur égard, contrarie leur vocation à jouer pleinement leur rôle dans l'évolution politique, économique et culturelle du monde. L'accoutumance des nations développées au sous-équipement et au malheur des autres émuise tragiquement l'indispensable solidarité humaine et la conscience que doivent avoir tous les peuples de leur communauté de destin.

NOUS sommes tous concernés quand des millions d'êtres humains meurent de famine en Inde. Nous sommes tous concernés quand des millions d'êtres humains s'entassent dans l'atrocité misère des bidonvilles en marge des sociétés modernes.

Nous sommes tous concernés quand, faute d'avoir accès aux premiers rudiments du savoir, des millions d'êtres humains végètent sans la moindre perspective d'échapper à leur condition de parias.

Nous sommes tous concernés quand des millions d'êtres humains subissent les lois d'exception qu'impose l'apartheid en Afrique du Sud et en Rhodésie.

Nous sommes tous concernés quand, en plein vingtième siècle, après le massacre de six millions de juifs et de quarante millions d'autres victimes du nazisme, après le sacrifice de huit millions de Coréens et d'un million d'Algériens, des millions d'hommes, de femmes, d'enfants sont encore écrasés sous les bombes au Vietnam, dont la population, depuis vingt ans, lutte pour l'indépendance et la paix.

Nous sommes tous concernés quand, au Moyen-Orient, les rescapés du génocide hitlérien et les peuples voisins d'Israël, aspirant les uns et les autres à la liberté et au progrès, tardent à s'engager sur la voie de la coexistence pacifique.

Nous sommes tous concernés quand, outre-Rhin, le

nazisme montre à nouveau son visage sinistre et que se réorganise à l'échelle internationale le complot des bourreaux racistes rêvant, à la faveur de l'oubli, d'assurer leur revanche par de nouvelles subversions.

Nous sommes tous concernés lorsque les progrès techniques et scientifiques, au lieu de satisfaire aux besoins économiques et sociaux de l'ensemble des hommes, servent à la destruction.

Nous sommes tous concernés chaque fois qu'en raison de leur race ou de leur origine, où que ce soit dans le monde, des êtres humains sont frappés de ségrégation, brimés, brutalisés, humiliés.

LES participants à la Journée Nationale saluent avec reconnaissance et espoir toutes les prises de position, tous les efforts tendant, sous des formes diverses à apporter une solution pacifique et humaine aux conflits et aux drames de notre temps. Ils attribuent, en particulier, une importance majeure à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée le 21 décembre par l'O.N.U. et dont ils ont examiné les recommandations, en vue de leur mise en œuvre dans notre pays.

LES cinq Commissions siégeant dans le cadre de la Journée Nationale ont constaté que le racisme demeure en France même une réalité qu'aucun citoyen ne saurait négliger.

Des centaines de milliers de travailleurs immigrés, dans l'isolement et les difficultés matérielles où ils sont, pour la plupart, réduits, se heurtent fréquemment à l'incompréhension, aux préjugés hostiles et même à des discriminations dans maints domaines de la vie quotidienne.

Impunément, des groupes et des journaux racistes se livrent à des campagnes d'excitation à la haine contre les juifs, les noirs, les Algériens, les gitans, tandis que se développe une vaste entreprise de falsification historique dont l'objectif honteux est de réhabiliter les hitlériens et leurs complices.

Ces pratiques et cette propagande contraires à la démocratie, entachent gravement le renom du pays qui proclama les Droits de l'Homme. Ce serait l'honneur de la France de figurer parmi les premiers Etats qui ratifient la Convention adoptée par les Nations-Unies.

Les participants demandent au gouvernement et aux élus que cette mesure soit décidée dans les délais les plus proches.

POUR combattre efficacement le racisme, les participants à la Journée Nationale préconisent :

— l'adoption d'une législation efficace contre les discriminations et la propagande raciste, antisémite et xénophobe, selon les deux propositions de lois élaborées par le M.R.A.P. et soumises depuis huit ans au Parlement,

— des sanctions sévères contre toute publication incitant à la discrimination ou à la haine entre groupes de citoyens ou d'habitants à raison de leur race, leur confession ou leur nationalité,

— l'interdiction des organisations dont les activités se fondent sur le racisme et la xénophobie,

— des mesures effectives pour améliorer les conditions d'habitat des immigrés (notamment par l'application de la loi du 14 décembre 1964 sur l'élimination des bidonvilles) et pour assurer aux immigrés de toutes nationalités les mêmes droits et les mêmes possibilités qu'aux autres travailleurs,

— des efforts pour favoriser l'alphabétisation, l'éducation et la formation professionnelle des travailleurs immigrés en vue de leur participation réelle à la vie sociale,

— l'instauration d'une véritable éducation civique dans les établissements scolaires, prolongée par l'action des mouvements de jeunesse,

— l'adoption, pour l'enseignement, d'un choix d'auteurs et plus généralement de programmes qui soient de nature à promouvoir parmi les jeunes la tolérance et l'ouverture à autrui,

— la formation dans cet esprit des enseignants et éducateurs,

— des efforts systématiques dans les domaines de l'information et de la culture en vue de combattre les préjugés raciaux.

LES participants à la Journée Nationale, tout en soulignant que de telles dispositions dépendent en grande partie des pouvoirs publics, en appellent aussi à l'ensemble de l'opinion démocratique pour que s'affirme, dans notre pays, une solidarité fraternelle envers toutes les victimes du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, et pour que s'amplifie la lutte contre toutes les formes de racisme.

L'action contre le racisme quelle qu'elle soit, qu'elle se déroule dans l'entreprise, l'école ou la localité, doit unir, dans un effort commun, tous les hommes et femmes de bonne volonté.

ALLEMAGNE

● Le néo-nazisme en chiffres

EN quelques jours, 230 tombes sont profanées dans des cimetières juifs en Allemagne de l'Ouest : partie de Munich, la vague atteint Saint-Ingbert, Bexbach, Ottweiler en Sarre ; Osnabrück, Mönchengladbach, Dortmund en Westphalie, etc... Le rythme s'accélère : il y avait eu 561 cas de profanations de tombes ou de synagogues en 1965 pour 171 cas en 1964.

Tous ces chiffres, alarmants dans leur simple nudité, s'intègrent malheureusement dans un contexte tout aussi alarmant. Alors même que M. Lücke, ministre de l'Intérieur de l'Allemagne de l'Ouest, insiste dans son rapport annuel sur la nécessité « d'être vigilant afin que cette minorité ne puisse devenir un jour un danger pour le peuple allemand », comment ne pas douter de cette vigilance lorsqu'on sait que de nombreux postes de responsabilité publique sont occupés par d'anciens nazis notoires, particulièrement dans la magistrature : il suffit de citer le cas d'Erwin Schuele, ancien membre du parti nazi, qui était le chef du Bureau central de dénazification et de recherche des criminels nazis de Ludwigsbourg.

C'est dans cette même ville que vient d'avoir lieu un énorme rassemblement d'anciens S.S. : 6.000 anciens des divisions « Adolf Hitler », « Gross Deutschland » et « Das Reich » (celle qui s'illustra à Oradour), la Croix de fer au cou, sont venus assister à l'enterrement de Sepp Dietrich, l'ex-chef de la garde personnelle d'Hitler, ex-commandant de la 6^e armée blindée S.S. Au moment où le cercueil pénétra dans le cimetière, les S.S. entonnèrent le « Horst Wessel Lied », l'hymne nazi et antisémite qui n'avait jamais plus retenti en public depuis 1945 et dont les premiers mots sont : « S.S., serrez les rangs ».

Le prestige du gouvernement de Bonn ne peut qu'être altéré par ce genre de manifestations qu'il tolère avec une indulgence condamnable. Encouragés par cette attitude, les nazis ne voulaient-ils pas se rassembler le mois dernier à Munich pour fêter le quinzième anniversaire de la fondation de leur amicale, la H.I.A.G. ? Heureusement, les protestations des anciens résistants et déportés les ont amenés à renoncer à ce projet.

D'autre part, on signale chaque semaine ou presque le cas de criminels hitlériens libérés en Allemagne Fédérale, souvent même avant d'avoir purgé leurs peines déjà ridiculement courtes et d'autres, dont la culpabilité ne fait pas de doute, qui sont d'emblée acquittés.

MOYEN-ORIENT

● Pour le dialogue

LES problèmes du Moyen-Orient ont fait l'objet, le 25 mai, à la Mutualité, d'une réunion organisée par l'Union Générale des Etudiants Palestiniens (G.U.P.S.) et diverses autres associations estudiantines arabes et africaines.

A propos de cette réunion, dont « Le Monde » a rendu compte le 28 mai, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., a adressé à notre confrère la lettre ci-après :

Monsieur le Directeur,

Dans le compte rendu de la réunion tenue à Paris par des organisations estudiantines arabes, « Le Monde » du 28 avril souligne qu'un appel à militer contre l'antisémitisme au sein du M.R.A.P. a été ovationné par l'assistance.

Notre Mouvement se félicite de réunir depuis près de vingt ans des hommes de toutes origines qui poursuivent ensemble un combat résolu contre toutes les formes de racisme quels qu'en soient les victimes ou les auteurs.

C'est ainsi que des Juifs fermement attachés à Israël et des Arabes dont le patriotisme ne saurait être suspect militent dans nos rangs, unis à d'autres antiracistes sans que les conflits du Moyen-Orient viennent contrarier leurs efforts communs.

Cette expérience originale et féconde témoigne qu'il est possible de surmonter le contexte passionné dans lequel le problème israélo-arabe est généralement abordé. Une commission réunie l'an dernier par le M.R.A.P. a consacré à ce problème un débat loyal et approfondi. Juifs et Arabes se sont astreints à un dialogue ouvert dans un remarquable esprit de vérité et de justice. Une résolution a été élaborée qui fut adoptée à l'unanimité par la 16^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Nous demeurons persuadés qu'une so-

lution pacifique est possible dans le respect des droits et des intérêts légitimes des deux peuples en présence.

Juifs et Arabes sont des hommes au riche passé de culture et de civilisation. Les uns comme les autres, ont trop souffert de l'oppression raciste. Il est grand temps qu'à la pseudo-fatalité d'un affrontement sanglant, les hommes de bonne volonté substituent la perspective d'une coexistence pacifique, harmonieuse et fraternelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Charles PALANT,
Secrétaire général du M.R.A.P.

AFRIQUE DU SUD

● Bram Fisher condamné

PARCE qu'il n'a pas voulu se soumettre à la politique raciste d'un régime qui refuse les droits et les libertés les plus élémentaires à treize millions d'Africains, l'avocat Bram FISHER a été condamné à la prison à vie le 9 mai dernier par la Cour Suprême de Prétoria.

Bram Fisher, juriste éminent du barreau de Johannesburg, est issu d'une respectable famille « boer » très connue en Afrique du Sud — son grand-père était président du Conseil de l'Etat libre d'Orange et son père juge suprême. Déjà, lors du « procès de Rivonia », où il était le défenseur de Nelson Mandela, vice-président du Congrès National Africain, il avait failli être arrêté. Inculpé mais laissé en liberté provisoire sous caution, il préfère ne pas se présenter à l'ouverture de son propre procès en 1965 pour mieux lutter dans la clandestinité : il milite en effet dans les rangs du Parti communiste sud-africain, aux côtés des Africains.

« Si par mon combat, disait-il à l'époque, je peux encourager quelques-uns à comprendre et à abandonner la politique qu'ils poursuivent si aveuglément, je ne regretterai aucun châtiment que je pourrai encourir.

« Si ce système intolérable ne change pas radicalement et rapidement, un désastre s'ensuivra et l'effusion de sang et la guerre civile deviendront inévitables. La majorité qui est ainsi opprimée combattrait cette oppression avec une haine grandissante. Je ne puis servir la Justice plus longtemps dans les conditions où j'ai essayé de le faire pendant ces trente dernières années. »

Comment lutter en effet dans ces Cours de justice sud-africaines qui, ne protestent pas contre les mesures de répression et les atteintes de plus en plus graves aux droits de la défense, et admettent par contre-coup la légalisation de l'apartheid et de ses adjuvants : ségrégation, détention arbitraire, tortures...

Quinze chefs d'accusation ont été retenus par la Cour Suprême de Prétoria pour justifier la prison à vie, notamment celui de sabotage contre gouvernement et d'appartenance au parti communiste interdit. L'avocat a revendiqué sa qualité de communiste mais a nié sa participation à la préparation d'un sabotage.

En fait, point n'était besoin de preuves au tribunal : ce qu'il fallait avant tout, c'était réduire au silence le célèbre avocat, le défenseur non seulement des leaders de l'opposition à l'apartheid mais aussi de milliers de gens persécutés « pour le seul crime de ne pas être blancs ».

POSITIONS

● Contre l'agitation néo-nazie

LE Conseiller Rolland, président de l'Association des Magistrats Résistants, a fait au congrès des C.V.R., tenu à Royan les 14 et 15 mai, un exposé sur la recrudescence de l'activité des ligues nazies en France et en Europe.

Il est bien évident, a-t-il souligné, que cette recrudescence se manifeste particulièrement en Allemagne, mais il y a lieu d'y porter aussi attention dans les autres pays, et notamment en France : diffusion de disques, livres et tracts, conférences, manifestations diverses atteignant parfois la violence, propagande sous toutes ses formes, tels sont les traits qui caractérisent ces groupements multiples qui naissent, disparaissent, se recréent, s'échelonnent dans des zones politiques diverses mais avec toutes un motif central commun, le racisme.

Le conseiller Rolland proposa la création d'un Comité Central de Documentation entre toutes les associations de Résistance. Un vœu dans ce sens a été adopté par le Congrès de Royan.



Anna
LANGFUS

LA romancière Anna Langfus qui avait obtenu le Prix Goncourt en 1962 pour son livre « Les Bagages de Sable » est morte le 12 mai dernier, victime apparemment d'un accident cardiaque, mais en réalité victime du nazisme, victime comme tant d'autres de la plus grande tragédie de notre siècle.

Née le 1^{er} janvier 1920, à Lublin (Pologne), Anna Langfus avait fait des études de mathématiques à Verviers en Belgique. puis était retournée en Pologne où l'attendaient les persécutions, les souffrances, la torture, la prison, l'extermination de sa famille. Elle faisait partie d'un réseau de Résistance lorsqu'elle fut internée par la Gestapo dans la prison politique de Plock.

Libérée en 1946 elle vint se fixer en France ; elle vivait à Sarcelles où elle participait activement à la vie culturelle et artistique, entourée de sa fille et de son mari.

C'est au théâtre qu'elle fit ses débuts en langue française, assimilée avec une extraordinaire rapidité : une de ses pièces « Les Lépreux » fut montée en 1956 par Sacha Pitoëff à l'Alliance Française.

Puis elle se consacra au roman : c'est d'abord « Le sel et le soufre » où elle témoigne de ses souffrances de jeune résistante polonaise et qui obtint le prix Charles Veillon.

Voici ce qu'elle en dit au cours d'un interview : « La question se posait pour moi de faire un choix dans mes souvenirs et de trouver le ton... Je me suis rendu compte que les mots perdaient leur sens, se décoloraient devant la réalité qu'ils devaient traduire. Par exemple les adjectifs. Atroce, cruel, terrible ? Cela ne signifiait plus rien. Parce que ce monde échappe à nos mots. C'est un autre monde. Alors je me suis dit qu'il me fallait prendre un ton en dessous, toujours en dessous, comme glacé. Dire beaucoup moins pour exprimer plus. »

« Les Bagages de sable » est aussi fortement marqué, comme son dernier livre « Saute, Barbara », du drame de la déportation et de la guerre. D'ailleurs, Anna Langfus elle-même devait déclarer en recevant le Goncourt : « J'ai l'impression que je ne peux écrire et bien écrire que sur ce sujet. »

Morte à quarante-six ans, avant d'avoir pu donner la pleine mesure de son talent et de ses possibilités créatrices, Anna Langfus qui répondait au moindre de nos appels — conférences, ventes signatures, la voyaient toujours souriante, douce, mais entourée d'un halo de tristesse et de réserve — restera dans notre souvenir une vivante amie, un compagnon solide dans la lutte que nous menons.



Georges
DUHAMEL

GEORGES DUHAMEL est mort le 13 avril dernier dans sa propriété de Valmondois des suites d'une longue maladie. Le célèbre écrivain, membre de l'Académie Française, était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né à Paris, Georges Duhamel était fils de médecin. Très vite attiré par la poésie et la musique, Georges Duhamel devient pourtant docteur en médecine en 1909, et pratique la chirurgie.

Ses premières œuvres sont les poèmes réunis en 1907 sous le titre : « Des légendes et des batailles ».

Mobilisé en 1914 dans les postes de secours et les hôpitaux de campagne, Georges Duhamel utilisera ses terribles souvenirs dans « La vie des Martyrs », « Civilisation » qui lui vaut le Prix Goncourt, et « La possession du monde ».

C'est ensuite de 1920 à 1932 la série « Vie et Aventures de Salavin » avant son chef-d'œuvre « La chronique des Pasquier » achevée en 1944.

Membre de l'Académie de médecine et de chirurgie, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Grand-Croix de la Légion d'honneur, Georges Duhamel avait à maintes reprises manifesté sa sympathie au M.R.A.P. Il appartenait depuis plusieurs années au Comité d'honneur de notre Mouvement.

« Ce grand et généreux écrivain de France, un des plus lucides témoins de notre temps... », écrit le président Pierre Paraf, incarnait pleinement l'humanisme qui n'est pas seulement l'amplitude, l'universalité du savoir, qui est aussi l'amour actif de l'humanité. »

Le carnet de DL

NOS DEUILS

Notre amie Paulette Goldberg, membre du Conseil National du M.R.A.P. et animatrice du Club Amitié a eu la douleur de perdre sa mère, Mme Veuve Isaac GOLDBERG. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille nos affectueuses condoléances.

Nous apprenons le décès, à l'âge de 62 ans, de M. Israël BURTIN. Nous exprimons à sa fille et son gendre, Mme et M. Jean Behrend nos sincères condoléances.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Erna GYSI, décédée le 27 avril 1966 à la suite d'un accident. Nous exprimons à sa famille, et notamment à nos amis, Mme et M. H.-G. Philippe, nos sincères condoléances.

NOS VŒUX

Nous apprenons avec peine l'accident de voiture survenu à notre ami le Dr Lucien BACOCHE. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à ses proches un prompt et total rétablissement.

NOS JOIES

Mme et M. Henri AUBART sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jean-François-Frédéric. Toutes nos félicitations.

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Jacques SLUZNY avec Mlle Viviane HADDAD. Nous leur présentons nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

PLAQUES DE PROPRIÉTÉ
REPRODUCTION DE BRONZES ANCIENS
Dorure - Ciselure

Aubier-Cuny

74, Fg Saint-Antoine — PARIS-12^e — DID 36-00

Maurice BÉJART

Prix de la Fraternité 1966

« **A**LORS l'esclave est libre, alors se brisent toutes les barrières rigides et hostiles que la misère, l'arbitraire, ou la « mode insolente » ont établies entre les hommes... ». C'est dans un élan de puissante sincérité que Jean-Louis Barault a clamé cette pensée de Nietzsche, devant quatre mille personnes qui assistaient au spectacle de Maurice Béjart, illustration chorégraphique de la IX^e Symphonie de Beethoven, lors de la soirée de gala organisée au bénéfice du M.R.A.P., le vendredi 3 juin, au Palais des Sports.

Ce fut un magnifique succès, sanctionné par des applaudissements vibrants, des trépignements tout au long des dix rappels. Chacun des spectateurs a adhéré pleinement à la définition que Maurice Béjart donne du ballet : « Une participation humaine profonde à une œuvre qui appartient à l'humanité entière et qui est ici non seulement jouée et chantée, mais dansée, tout comme l'étaient la Tragédie grecque ou toutes les manifestations religieuses primitives et collectives. »

Pendant une heure et demie, la troupe du « Ballet du XX^e Siècle » grossie pour la IX^e Symphonie de danseurs de races et de nationalités multiples (treize pays), l'orchestre des Concerts Colonne sous la direction de Hendrik Diels — qu'encadrait pour le quatrième mouvement — la chorale des Jeunesses Musicales de France et les solistes de Bayreuth, tous ces éléments de qualité réunis par Maurice Béjart nous ont permis d'apprécier ce soir-là une réalisation artistique grandiose, en même temps qu'une œuvre de combat.

C'est à juste titre que le Prix de la Fraternité 1966 fut attribué à Maurice Béjart, dixième lauréat, après Gabriel Garran et son équipe du Théâtre d'Aubervilliers, qui reçurent le prix 1965, en mars dernier, lors de la création de « l'Instruction », de Peter Weiss.

Quand se furent apaisées les ovations qui saluèrent la fin de la IX^e Symphonie, Pierre Paraf, président du M.R.A.P. sur le vaste plateau où les danseurs étaient encore rassemblés, exposa au public pourquoi le Prix était décerné à Maurice Béjart.

L'allocution de Pierre PARAF

« Après cette merveilleuse soirée que nous devons à Maurice Béjart alors que la IX^e Symphonie s'est tue, et que se prolongent en nous les échos de l'Hymne à la Joie, à la fraternité des hommes, sur ce plateau, il n'est pas de place pour d'autres voix.

« Mais puisque notre maître Georges Auric, notre illustre ami a bien voulu accepter de remettre ce soir le Prix de la Fraternité à Maurice Béjart, je voudrais

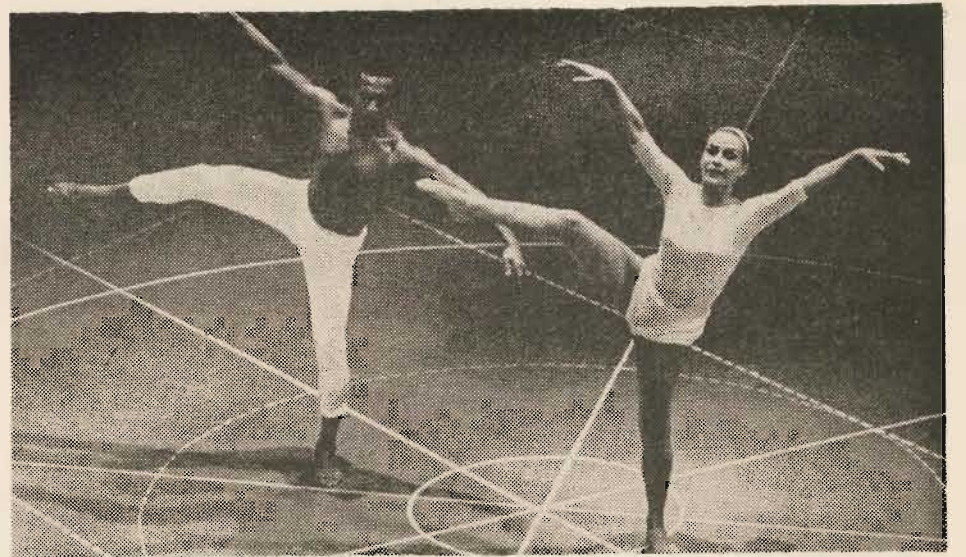


au nom de notre jury, au nom du M.R.A.P. lui exprimer notre profonde admiration, notre profonde reconnaissance.

« Le Prix de la Fraternité est décerné pour la dixième fois.

« Du combat d'Anne Frank, l'enfant martyre morte à Bergen-Belsen, la rose du grenier d'Amsterdam, aux étrangers exilés, isolés, dont les patries sont toujours lointaines, de la guerre d'Algérie au ghetto errant des tziganes, il n'est pas un drame que ce Prix n'ait évoqué, en couronnant des œuvres qui incarnent la recherche, la découverte de l'homme, sa réconciliation avec lui-même, sa réconciliation avec l'univers qui l'entoure, loin des haines qui le déshonorent.

« Cet esprit de fraternité, c'est celui qui inspire notre Mouvement. M.R.A.P. : ces quatre initiales sont devenues désormais familières à des centaines de milliers d'hommes qui souffrent et à ceux qui les défendent, familières aux instances des Nations-Unies, comme au plus humble des persécutés. Notre Mouvement est né de la Résistance ; il est né des ténèbres où la France se débattait. Il a suivi ce che-



Les félicitations de Georges AURIC

Georges Auric, administrateur de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., remit le diplôme au grand chorégraphe après l'avoir félicité avec simplicité et émotion :

« Mon cher Béjart, Mesdames, Messieurs, je ne vais pas vous infliger des paroles qui seraient superflues. Ce que vous avez vu, suffit, à mon avis, à vous expliquer amplement pourquoi j'ai accepté avec joie de remettre à Béjart un Prix qui s'appelle le Prix de la Fraternité. Car le spectacle de ce soir exprime parfaitement le sens de ce Prix et donne à ce mot de Fraternité une illustration que vous avez tous ressentie.

« Je suis profondément touché qu'on ait songé à moi pour vous remettre ce Prix. mon cher Maurice Béjart. Cette symphonie, ces paroles de Schiller, ce que vous avez vous-même conçu avec tant de grandeur, tout cela justifie un aussi grand mot que le mot de « fraternité ». Je suis convaincu que les grands mots dont il est facile de sourire, sont des mots qu'il faut savoir prononcer à certains moments, parce qu'ils nous consolent des petits. »

min qu'évoquait si magnifiquement la chorégraphie de Maurice Béjart, le chemin des ténèbres vers la lumière, à travers des gouffres que le classicisme lumineux de Schiller et les orages romantiques de Beethoven n'auraient peut-être pas osé imaginer.

« Ses étapes ont eu pour nom Dachau et Buchenwald, Auschwitz et Treblinka. Des hommes se sont groupés autour de nous, qui n'oublient pas, qui veulent que jamais de pareilles horreurs ne se reproduisent. Des jeunes sont venus de plus en plus nombreux, comprenant que cette querelle du racisme est leur propre querelle, que toute l'injustice dont souffrent les autres, si loin qu'ils soient, les atteint aussi, que ces blessures qui saignent ce sont leurs propres blessures.

« Mesdames, Messieurs, je vais maintenant demander à notre éminent ami Georges Auric de bien vouloir remettre la Prix à Maurice Béjart que je remercie encore de nous éclairer, de nous encourager, de nous accompagner sur cette voie de lumière qu'a tracée la IX^e Symphonie. »

cinéma

« Les désarrois de l'élève Toerless »

Le film de Volker Schlöndorff, couronné par la critique internationale au festival de Cannes, réveille néanmoins de vieilles passions. Un journal ouest-allemand, n'a-t-il pas écrit, en substance, que ce film justifiait, au bout du compte, l'extermination des juifs dans les camps de concentration nazis, étant donné que les victimes ne valaient guère mieux que leurs bourreaux ! En bref, le film *Les désarrois de l'élève Törless*, tiré du célèbre roman de Robert Musil (écrit en 1910) est plus ou moins accusé d'antisémitisme, alors que son propos est justement de lutter contre le nazisme naissant. J'ai vu la colère de Schlöndorff devant ces interprétations de mauvaise foi et je crois qu'il est nécessaire de lui rendre hommage et justice.

Les désarrois de l'élève Törless passe actuellement sur les écrans français. Chacun peut donc le juger en toute sérénité. De quoi s'agit-il ? D'un récit « ancien » qui n'a rien perdu de sa vigueur. Un collègue de la vieille Autriche-Hongrie. Des adolescents livrés à eux-mêmes et coupés du monde, qui reconstituent, entre eux, une société hâtivement calquée sur celle des adultes. Et que font ces « braves garçons » ? Ils mettent à l'index un des leurs, un nommé Basini — vaguement étranger dans cet univers plutôt germanique — qui, ayant volé une somme d'argent, préfère subir la répression « humaine » que la loi traditionnelle.

Basini, donc, est d'abord un lâche. Il accepte de subir tous les affronts, alors qu'il aurait pu, très humblement, assumer le courage de son acte, voire le justifier. Au grand désarroi de Törless, témoin du drame, il se dégrade lentement, avec une im-

passible et douloureuse résignation. Le collège tout entier est heureux d'avoir, sous la main, ce bouc émissaire, coupable de tous les crimes possibles. Cela ira jusqu'au lynchage. Vision atroce d'un garçon pendu par les pieds, dans le gymnase de l'école, après avoir été sadiquement battu...

LE « CORPS ÉTRANGER » ...

J'ai vu des spectateurs, à Cannes, crier leur indignation — à mon avis trop simple, devant ces scènes insoutenables. Car l'indignation, ce n'est pas contre ce film qu'il faut la diriger, mais contre les petites réactions quotidiennes qui conduisent au fascisme. Volker Schlöndorff me disait l'autre jour qu'il avait voulu tourner son film « au présent », c'est-à-dire traduire dans l'Allemagne d'aujourd'hui les angoisses prophétiques de Musil. Bien entendu le producteur du film refusa tout net. Le cinéaste a donc dû user des paraboles « costumées » du vieil Empire défunt pour transcrire l'avertissement indéniable que porte son film. On peut poser la question : Basini est-il, en tant que « bouc émissaire » la représentation du juif ? Pas du tout, répond Schlöndorff. Si le film était italien, Basini se nommerait sans doute Muller. Il est simplement le « corps étranger » celui qu'on déteste parce que, ne serait-ce que pour la consonnance de son nom, il apparaît différent des autres, donc coupable à leurs yeux, de tous les péchés.

Mais au-delà des *Désarrois de l'élève Törless*, il y a la réalité. Comment devient-on lâche, comme Basini et Törless, lui-

même qui, par son paternalisme disert torture autrement que par la violence ? Comment devient-on complice de faits aussi graves, en gardant la conscience tranquille ? Voilà les questions que pose ce film important, qui appartient au nouveau cinéma allemand, et qu'il faut voir.

Peut-être, quand vous aurez vu le film, cela mérite-t-il un débat ? Car une telle œuvre, venant de la République fédérale allemande, ne peut laisser personne indifférent.

Samuel LACHIZE.

★

« PRESSURE POINT » (Le Point sensible)

Je voudrais dire beaucoup de bien de ce film généreux, puisqu'il s'attache à analyser la genèse de ce tant lépreux qui a défiguré un pays civilisé pendant plus de dix ans, contaminé une bonne partie de l'Europe et entraîné, en définitive, la mort d'une bonne trentaine de millions d'hommes. Maladie donc, et traitée comme telle au cours d'un long dialogue entre le psychiatre noir d'un pénitencier américain et un de ses patients, un membre du parti nazi américain de Fritz Kühn, condamné pendant la guerre pour sabotage.

Je voudrais en dire beaucoup de bien et je ne le puis car les bons sentiments, on le sait déjà, ne suffisent pas à faire un bon film.

Passé encore la part trop belle que s'est faite le metteur en scène — un médecin noir obligé de soigner un blanc raciste, quelle aubaine ! C'est, si Fon-

veut, la situation privilégiée qui permet d'observer une crise à l'état pur. Mais expliquer que l'adhésion au fascisme est un complexe d'Édipe, c'est nous enfoncer jusqu'au cou dans cette manie bien américaine de la psychanalyse qui, explication passe-partout, finit par ne plus rien expliquer du tout.

C'est nous entraîner dans une confusion, favorisée par le langage, entre la démesure politique et la démence clinique. C'est encore oublier que le fascisme fut — et reste, hélas — une aliénation sociale entreprise par des forces très conscientes de leur but. La paranoïa, si généreusement dispensée par la nature aux démagogues et aux artistes qui en font un usage inégal, ne les rend pas moins responsables de leurs actes. Soutenir le contraire serait considérer le procès de Nuremberg comme un crime politique et décharger tous les coupables, grands et petits, de leurs forfaits.

Le metteur en scène, Hubert Cornfield, est si conscient de cet écueil qu'il se voit obligé d'accorder à son patient les éclairs de lucidité juste nécessaires à sa condamnation, ce qui, loin de l'expliquer, alourdit encore un peu plus le problème.

M'objecterait-on même qu'il s'agit d'un nazi entre mille, d'un cas particulier, qu'il me serait tout aussi difficile d'être convaincu par toute cette symbolique freudienne dont Cornfield encombre naïvement et inutilement son plateau.

Le talent des deux acteurs, le noir Sidney Poitier et le blanc Bobby Darin, aident beaucoup à avaler la pilule.

René DAZY.

BIENTOT « DROIT ET LIBERTÉ » NOUVELLE FORMULE

L E dossier qu'eurent entre les mains les participants à la 17^e Journée Nationale représentait, en deux couleurs, la couverture du futur « Droit et Liberté », tel qu'il paraîtra à partir d'octobre prochain.

Car l'essor actuel du M.R.A.P. rend indispensable la transformation de son organe de presse. Pour élargir son audience, atteindre de nouvelles couches de lecteurs, gagner des abonnés toujours plus nombreux, il faut faire appel aux formules modernes.

Or ces formules actuelles, ce sont le petit format, l'impression offset qui permet de reproduire les documents photographiques avec toute la qualité requise, une mise en page agréable, un style direct et vivant.

C'est pourquoi « Droit et Liberté » va s'efforcer à la fois de renouveler sa présentation et de diversifier ses rubriques. A l'actualité du mois, qui continuera à conditionner l'armature de chaque numéro, viendra s'ajouter un dossier mensuel, qui traitera de problèmes de fond, d'études et de textes théoriques. Une partie « magazine » viendra équilibrer ces pages documentaires par des articles culturels, historiques ou anecdotiques, plus légers, mais qui seront les compléments naturels de la lutte que mène « Droit et Liberté » contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix : la connaissance réciproque des hommes d'origines et de civilisations différentes.

Une telle entreprise ne peut être menée à bien sans la collaboration active de nos lecteurs. Collaboration financière, encore et toujours : la transformation du journal entraînera — entraîne déjà — des dépenses supplémentaires : le prix de l'abonnement restera pourtant inchangé jusqu'à la rentrée ; profitez-en pour vous réabonner, pour faire abonner vos amis. Pour deux abonnements que vous ferez parvenir à « Droit et Liberté », vous bénéficierez d'un troisième abonnement gratuit.

Tel doit être d'ailleurs le mot d'ordre des adhérents et des militants du M.R.A.P. : tripler la diffusion d'ici la fin de l'année. C'est seulement ainsi que le nouveau « Droit et Liberté » pourra s'améliorer de plus en plus.

Mais votre collaboration financière, pour importante qu'elle soit, ne saurait suffire. Depuis que vous êtes lecteur de « Droit et Liberté » vous avez sans aucun doute des remarques et des suggestions à faire. Remplissez le questionnaire ci-joint, et retournez-le au M.R.A.P., il nous aidera à rendre « Droit et Liberté » nouvelle formule plus complet, plus attrayant, et aussi toujours plus efficace.

QUESTIONNAIRE

Quelles sont les rubriques qui, dans la formule actuelle de « Droit et Liberté », vous semblent les meilleures ?

.....
.....
.....

Les moins bonnes ?

.....
.....
.....

La façon dont sont traités les problèmes abordés par « Droit et Liberté » vous satisfait-elle ? Sinon, comment voudriez-vous qu'ils soient traités ?

.....
.....
.....

Quelles rubriques nouvelles souhaiteriez-vous trouver dans « Droit et Liberté » ?

.....
.....
.....

Autres remarques.

.....
.....
.....

CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX
N° 101 - NUMÉRO SPÉCIAL - DIMANCHE 8 MAI 1966

17^e journée nationale contre le racisme l'antisémitisme et pour la paix
dimanche 8 mai 1966

au palais de l'UNESCO

LA FAIM ET LE RACISME

NAZISME PAS MORT

TROIS MILLIONS de travailleurs immigrés

1 + 1 = 3

**UN réabonnement
+ UN nouvel abonné
= TROIS fois plus de lecteurs**

Si vous apportez à "Droit et Liberté" deux abonnements, vous gagnez un troisième abonnement gratuit d'un an, dont vous pouvez faire bénéficier un ami de votre choix

BULLETIN D'ABONNEMENTS

M. Adresse
..... 10 F
(Abonnement de soutien 20 F)

M. Adresse
..... 10 F
(Abonnement de soutien 20 F)

TOTAL

ABONNEMENT GRATUIT SUPPLEMENTAIRE :

M. Adresse